

19



NATO Defense College  
Collège de Défense de l'OTAN

NDC OCCASIONAL PAPER

# Sécurité et stabilité dans le Sahel africain

Mehdi TAJE

Research Branch • Rome, December 2006



**NATO DEFENSE COLLEGE  
COLLEGE DE DEFENSE DE L'OTAN**

**Academic Research Branch  
Branche Recherche**

# **Sécurité et stabilité dans le Sahel africain**

**Mehdi Taje**

**Edited by Jean Dufourcq and Laure Borgomano-Loup  
December 2006**



## TABLE DES MATIERES

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE 1</b>	
<b>CARACTERISTIQUES DU CHAMP GEOPOLITIQUE .....</b>	<b>6</b>
<b>1.1 Délimitation du champ étudié .....</b>	<b>6</b>
<b>1.2 Caractéristiques géopolitiques du désert .....</b>	<b>7</b>
1.2.1 L'opposition Blancs-Noirs (ou le facteur racial).....	9
1.2.1 L'opposition Islam-Christianisme (ou le facteur religieux) .....	11
1.2.2 Trois caractéristiques opérationnelles du désert.....	11
<b>CHAPITRE 2</b>	
<b>LES POSTURES GEOPOLITQUES DES ETATS DU SAHEL ....</b>	<b>13</b>
<b>2.1 Géopolitique de l'espace soudanais.....</b>	<b>14</b>
2.1.1 Une structuration géopolitique sur une fracture Nord-Sud .....	15
2.1.1.1 Le Soudan «turco-égyptien» .....	15
2.1.1.2 La période Mahdiste.....	16
2.1.1.3 Le Soudan britannique .....	17
2.1.2 Jeu des puissances dans l'espace soudanais: vecteurs-clés .....	18
2.1.2.1 L'interdépendance égypto-soudanaise .....	18
2.1.3 Les constantes stratégiques .....	20
2.1.4 Le Soudan et son arrière-pays, la Corne de l'Afrique.....	22
2.1.4.1 Les ambivalences du triangle Soudan-Ethiopie-Erythrée .....	22
2.1.4.2 La guerre Ethiopie-Erythrée, reflet de la volatilité des alliances régionales.....	25
2.1.5 Le conflit du Darfour .....	28
2.1.5.1 Les limites de l'accord de paix de janvier 2005.....	28
2.1.5.2 Le conflit du Darfour proprement dit.....	30
2.1.5.3 L'action internationale: UA, UE, OTAN.....	33
<b>2.2 Dynamique du champ de force tchadien .....</b>	<b>36</b>
2.2.1 Le jeu des puissances .....	39
2.2.2 Le face-à-face franco-libyen .....	41

2.2.2.1 La Libye .....	42
2.2.2.2 Le tournant libyen .....	49
2.2.3 Le jeu des acteurs du deuxième cercle .....	52
2.2.3.1 Le Nigeria .....	52
2.2.3.2 L’Egypte .....	53
2.2.3.3 Les Etats-Unis .....	53
2.2.3.4 Israël.....	54
2.2.3.5 Le Soudan .....	54
2.2.4 La contagion du Darfour .....	55
2.2.4.1 Le prosélytisme religieux.....	58
2.2.4.2 Conclusion .....	58
<b>2.3 Le malaise touareg .....</b>	<b>59</b>
 <b>CONCLUSION.....</b>	 <b>69</b>
<b>3.1 La faillite des Etats.....</b>	<b>70</b>
<b>3.2 La militarisation .....</b>	<b>70</b>
<b>3.3 L’appauvrissement.....</b>	<b>71</b>

## AVANT-PROPOS

J'exprime toute ma gratitude au Lt.Gen. Marc Vankeirsbilek, Commandant du Collège de Défense de l'OTAN, au Dr Samuel Grier, Doyen du Collège et à l'amiral Jean Dufourcq, Directeur de la Branche Recherche du Collège, pour m'avoir accueilli au sein de leur institution.

Mon étude sur la géopolitique du Sahel africain, comportait deux parties: la première, publiée ici, est une monographie qui se propose de faire la synthèse des caractéristiques de la conflictualité de l'arc sahélien et d'identifier une série de risques pour les pays de l'Alliance atlantique; la seconde, non publiée, dont l'objet était la mise en place d'un système d'anticipation de crises potentielles, s'appuyait sur une méthodologie prospective donnant lieu à un tableau de bord conçu pour alerter les décideurs de situations de seuil d'alerte stratégique.

Une mention spéciale revient à l'amiral Jean Dufourcq pour sa générosité intellectuelle, son soutien chaleureux et sa grande hospitalité qui m'ont permis de mener cette étude dans les meilleures conditions. Je remercie également Madame Laure Borgomano-Loup pour son appui, ses conseils et son implication dans l'encadrement de mon étude. Par ailleurs, j'adresse mes remerciements à l'ensemble de la Branche Recherche pour son accueil amical et son esprit d'équipe: Ligeia Studer, Cees Coops, Ricky Cosby, Carlo Masala, Lionel Ponsard, David Yost, ainsi que le personnel de la bibliothèque, Giuseppe Vitiello, Paola Pudis et Stefania Calabrese. J'adresse également toute mon amitié à mes collègues chercheurs, Oksana Kozlovska, Youri Krupnov et Oleg Kulakov. Ma reconnaissance s'adresse aussi à Laurence Ammour pour sa pleine implication, toujours dans la gaieté et l'esprit du travail bien fait, à travers les multiples conseils qu'elle m'a prodigués. Je transmets toute mon amitié à André Scialom pour son soutien et les riches discussions que nous avons eues. Cette étude doit beaucoup à M. l'ambassadeur A. Ounaïès pour son soutien, ses vifs encouragements et ses conseils qui m'ont été si précieux et sans lesquels cette étude n'aurait pas été aussi complète. Enfin, je remercie du fond du cœur mon épouse, Ferdaous, pour tout son amour et pour l'ensemble des sacrifices qu'elle a consentis et sans lesquels cette étude n'aurait pu arriver à terme.

Mehdi Taje  
Rome, 30 Janvier 2006

## CHAPITRE 1

### CARACTERISTIQUES DU CHAMP GEOPOLITIQUE

#### 1.1 Délimitation du champ étudié

«Rivage aride d'une mer abandonnée», ainsi que l'évoque Jean Gallais (1984)<sup>1</sup>, le Sahel africain, terme d'origine arabe, désigne traditionnellement le rivage ou la bordure méridionale du désert. Géographiquement, le Sahel africain, s'étendant de l'Océan Atlantique à la mer Rouge fait la transition entre le Sahara, plus grand désert du monde où il est impossible de cultiver, et la savane où, à la faveur d'une pluviométrie suffisante, l'homme est en mesure de développer une agriculture, même rudimentaire. Les risques climatiques, sources de sécheresse et d'une insécurité alimentaire chronique, caractérisent ce champ aux limites floues et mouvantes.

Cette définition, axée sur le critère climatique, ne livre pas plus que le cadre géographique. Le Sahel «politique» correspond à l'ensemble des pays réunis au sein du Comité inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) créé en 1971 et regroupant le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie, le Mali, le Burkina-Faso, le Niger et le Tchad, auxquels se sont ajoutés le Cap-Vert et la Guinée-Bissau. Compte tenu de l'avancée du désert, sans doute faut-il y adjoindre la Libye, le Soudan, l'Ethiopie, la Somalie et le Kenya.

Dans le cadre de cette étude, nous retiendrons une définition du Sahel qui dépasse, sans les exclure, les considérations purement géographiques. La définition géopolitique, extensive, s'étend à l'arc de crise reliant le Soudan à la Mauritanie et incluant le Tchad, le Niger, le Mali, le sud algérien et son prolongement marocain jusqu'à l'Atlantique. Cette définition nous semble mieux correspondre aux objectifs de cette étude qui vise à identifier les différentes sources d'insécurité avérées ou potentielles capables de déstabiliser ce théâtre stratégique significatif.

En effet, le Sahel cristallise un faisceau de facteurs potentiellement crisogènes pouvant, par combinaison, déboucher sur des

---

<sup>1</sup> Jean Gallais, *Hommes du Sahel*, Coll. Géographes, Paris, Flammarion, 1984, p.8.

conflits fortement déstabilisateurs, à l'image du conflit du Darfour au Soudan. Parallèlement, le risque de contagion ou d'effet «tache d'huile» est amplifié par la porosité des frontières, inhérente aux caractéristiques géopolitiques propres à cet espace.

Compte tenu de la délimitation du champ de l'étude caractérisé par un relief majoritairement désertique, il convient d'abord de décrire les caractéristiques géopolitiques du désert.

## 1.2 Caractéristiques géopolitiques du désert

Comme la mer, le désert est l'une des représentations géopolitiques les plus anciennes et les plus mystérieuses qui révèlent à l'homme ses propres limites face à une immensité inhospitalière et difficilement franchissable. En latin, le terme désert désigne un territoire inhabité car inhabitable où, en dehors des rares points d'eau, l'homme ne peut survivre et par voie de conséquence se fixer.

Ainsi, ce territoire apparemment vide, aride et hostile «tient sa fonction géopolitique de l'importance de son étendue et de la faible densité de son peuplement»<sup>2</sup>. C'est ce différentiel entre immensité de l'espace et densité insignifiante du peuplement qui constitue la donnée majeure. Une autre caractéristique est la ligne identifiée des oasis avec leurs puits et canaux qui constituent, pour les populations et leurs troupeaux, la «ligne de vie» que contrôlent traditionnellement les guides et les caravaniers; enfin, les ressources du sous-sol. Ces trois facteurs ont été bouleversés par l'évolution technologique qui réduit les distances et rend possible l'exploitation d'espaces éloignés des sites habités.

Parallèlement, comme l'évoque Yves Lacoste<sup>3</sup>, la valeur stratégique des oasis se trouve accrue par le fort contraste entre ces points de concentration de peuplement et les immensités où les hommes sont de plus en plus rares. Ces oasis acquièrent en quelque sorte une fonction géopolitique semblable à l'insularité: qui les tient contrôle en fait un point d'appui et par voie de conséquence une partie du Sahara.

Le désert, «vide topologique»<sup>4</sup> difficilement contrôlable et difficilement défendable, devient susceptible d'attirer de multiples fonctions: trafics illicites (personnes, armes légères, armes prohibées,

<sup>2</sup> Aymeric Chauprade, *Introduction à l'analyse géopolitique*, Ellipses, Paris, 1999, p. 90.

<sup>3</sup> *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, Paris, 1995, p.520.

<sup>4</sup> Aymeric Chauprade, op. cit., p. 90.

déchets nucléaires, etc.) propices à une diversification et à une prolifération des facteurs de tension; abri pour des commandos dormants; zone discrète pour des tests sensibles (armes chimiques, tests d'armes balistiques, entraînements aériens, etc.) Pour diverses raisons, les Etats risquent de se laisser entraîner dans de telles activités licites ou illicites ou de s'en faire directement complices. En fait, le Sahara, zone de transit, zone refuge et zone d'activités secrètes, est au croisement de multiples initiatives mises en place par les grandes puissances. Au lendemain du 11 Septembre 2001, il s'impose comme espace stratégique dans la démarche globale de lutte contre le terrorisme selon la logique de responsabilisation des Etats, en les dotant des moyens technologiques et de l'encadrement militaire propres à accroître le contrôle de leur territoire. Il s'agit en définitive de lutter contre la formation d'une zone grise échappant à tout contrôle.

D'un autre côté, le désert est souvent un facteur de dilution ou d'effacement des frontières. Dans ce contexte, l'espace saharo-sahélien favorise une remise en question des frontières établies par les Etats, l'étatisation post-coloniale de l'espace ayant bouleversé les frontières ethniques et les modes de vie traditionnels, notamment la libre mobilité des hommes et des biens (caravanes, commerce, transhumance et nomadisme). En effet, les régions arides sahéennes sont historiquement parcourues par des tribus nomades rivalisant pour le contrôle des oasis et des routes caravanières. Pour ces tribus, dont la mobilité est une tradition et une question de survie, les contraintes liées aux frontières et aux procédures entre Etats (passeports, visas, etc.) n'ont aucune signification. Logiquement, les Etats sahéens ont œuvré depuis les indépendances au renforcement de leurs appareils administratifs et militaires afin de matérialiser leur contrôle sur leur territoire. Dans ce cadre, les tentatives de sédentarisation des nomades ou des pasteurs sont devenues peu à peu une priorité en termes de modernisation, de souveraineté et sécurité nationale et de maîtrise de la contrebande ou de mouvements subversifs.

C'est dans le cadre de ce télescopage entre l'autorité étatique et les populations nomades que doivent être analysés de nombreux conflits sahéens. En effet, les populations nomades sont souvent des acteurs majeurs de ces conflits, souvent frontaliers. C'est dans cette optique que s'inscrivent les mouvements touaregs au Mali et au Niger ou les mouvements Toubous dans le nord du Tchad. Comme le souligne à nouveau Yves Lacoste, «menacés de la ruine matérielle par la perte de

leurs troupeaux et de leurs montures, comme par la perte de prestige que représente la sédentarisation, les nomades trouvent dans leur participation à des opérations financées par des intérêts occultes, parfois fort lointains, l'occasion de prouesses guerrières et de revenus pour eux considérables».<sup>5</sup>

Par ailleurs, le Sahara, «pays aux teintes fauves»<sup>6</sup>, est souvent appréhendé en tant que zone de séparation, espace «tampon», entre deux champs géopolitiques distincts: l'Afrique du Nord ou Afrique «blanche» et l'Afrique Noire.

### 1.2.1 L'opposition Blancs-Noirs (le facteur racial)

Depuis longtemps, une partie du Sahara et des marges sahéniennes le bordant, ont constitué une ligne de contact et d'opposition entre Blancs et Noirs. S'agit-il, à l'instar des «Indiens» d'Amérique, de deux entités distinctes ou d'une même communauté aux apparences simplement différentes? Les implications philosophiques de la question sont lourdes de conséquences. De fait, les Blancs ont longtemps exercé une domination matérialisée d'abord par les *razzias* de biens et la tristement célèbre «traite des Noirs». Ce facteur, souvent négligé dans l'analyse de conflits ravageant le Sahel, est pourtant d'une importance majeure. En effet, l'esclavagisme, par son horreur, par ses modes d'organisation, ses réseaux de soutien. constitue un facteur destructurant à forte charge émotionnelle inscrit dans la mémoire collective des peuples et transmis de génération en génération.

Ainsi, de nombreux conflits sahéniens trouvent leur origine dans cette fracture Afrique Blanche-Afrique Noire matérialisée par la traite d'abord islamo arabe puis européen coloniale, souvent renforcée par l'instrumentalisation, voire la complicité, de quelques populations noires (ethnies différentes et rivales). Entre les peuples victimes de la traite et ceux qui la pratiquaient ou en étaient complices, se sont dressés de véritables murs d'incompréhension, voire de haine, paralysant toute initiative de construction d'un véritable sentiment national, indispensable à l'émergence d'un Etat nation. A l'opposition populations blanches/populations noires s'ajoute l'opposition sédentaires-nomades, les pasteurs nomades (Toubou, Touaregs ou Maures) se considérant

---

<sup>5</sup> Yves Lacoste, op. cit., p.520.

<sup>6</sup> Ibid., p.1344.

comme des Blancs, en dépit de la couleur de leur peau moins foncée, par opposition aux Noirs, habitants des oasis, descendants d'anciens esclaves et paysans des régions méridionales.

Appareil d'Etat contre nomades, Blancs contre Noirs, sont autant de facteurs interdépendants à la base des conflits du Sahel. Parallèlement, viennent se greffer des rivalités entre les différentes tribus de pasteurs. Ainsi, au Tchad, la victoire des tribus de pasteurs du Nord (Blancs musulmans) sur les tribus du sud (Noirs chrétiens) s'est rapidement transformée en une guerre opposant entre eux les différents groupes du Nord.

La polarisation Nord-Sud est un axe structurant des conflits présents mais aussi futurs affectant l'arc sahélien. La problématique Touareg qui déstabilise les Etats du Mali et du Niger en est un exemple frappant. L'affrontement entre un pouvoir central noir et les rébellions touaregs fragilise ces Etats, d'autant que l'affrontement est souvent nourri par diverses ingérences étrangères.

L'autre aspect de la domination est le colonialisme. L'Homme Blanc, européen, a soumis par la force l'Homme Noir, lui imposant, au nom d'une action à vocation civilisatrice, ses modèles, ses catégories politiques, ses institutions et ses propres concepts. Dans le cadre de notre étude et se superposant à l'opposition raciale Blancs-Noirs, le colonialisme est entré en confrontation avec la dynamique esclavagiste en désorganisant les systèmes négriers après l'abolition de l'esclavage décidée à la Conférence de Bruxelles: «dans certains cas, le colonisateur s'est appuyé sur les appareils existants, dans d'autres, ce sont les groupes victimes qui s'y sont alliés pour se libérer des premiers.»<sup>7</sup>

En effet, confronté à un véritable choc des races et à une puissante poussée de l'islam (venant essentiellement du Nord), le colonialisme sut jouer habilement des rivalités des différents acteurs en s'opposant à cette poussée musulmane dominatrice et esclavagiste par un soutien tactique aux populations noires les plus vulnérables. Parallèlement, l'évangélisation chrétienne véhiculée par les colonisateurs joua le rôle de «contrepois significatif aux forces d'attraction qui s'exerçaient à partir du Maghreb musulman sur les pays d'Afrique Noire.»<sup>8</sup> Cette seconde pénétration religieuse s'avéra une arme efficace de colonisation et aboutit, en se heurtant aux populations musulmanes, à

---

<sup>7</sup> Aymeric Chauprade, op.cit., p.146.

<sup>8</sup> Ibid.

la «définition d'une ligne de contact» qui deviendra, par la suite, une véritable fracture d'ordre religieux, comme nous le verrons plus loin.

Par une présence militaire combinée à une habile diplomatie, le colonialisme, en se posant en arbitre, a contribué à stabiliser les tensions raciales et ethniques. En ce sens la colonisation fut en quelque sorte une ère de glaciation des rivalités. En réalité la colonisation n'a fait qu'instrumentaliser les rivalités entre les différentes ethnies et les peurs des plus vulnérables qui cherchaient à échapper à la pratique de la traite musulmane, afin d'ancrer et de consolider son emprise.

C'est ainsi que lors de la décolonisation, les antagonismes, les rivalités et les haines «en sommeil» émergèrent à nouveau, plongeant le continent dans le chaos des guerres civiles ou des conflits dits internes. La fracture raciale et ethnique Nord-Sud réapparaissait, déstructurant, déstabilisant et fragilisant la géopolitique interne des Etats de l'arc sahélien en redonnant toute leur virulence à des antagonismes passés difficilement maîtrisables.

### **1.2.2 L'opposition Islam-Christianisme (le facteur religieux)**

La prépondérance du facteur ethnique ayant été soulignée, il convient d'étudier la part de la fracture religieuse qui sacralise les antagonismes ethniques et raciaux. En effet, la religion à son tour fut instrumentalisée à des fins identitaires, intervenant souvent en tant que facteur de division aggravant les oppositions ethniques ou raciales.

Dans de nombreux Etats du Sahel africain, la polarisation Nord-Sud est amplifiée lorsque la fracture religieuse épouse la fracture raciale. Le Tchad et le Soudan sont des exemples significatifs d'Etats confrontés à cette double fracture à la base d'une conflictualité chronique hypothéquant la stabilité de ces sociétés. En effet, le Soudan est confronté depuis son indépendance à une incessante guerre civile opposant le nord arabo-musulman aux ethnies bantoues, chrétiennes et animistes du sud.

### **1.2.3 Trois caractéristiques opérationnelles du désert**

L'importance stratégique du désert s'est accrue dans la guerre moderne: dépourvu de couverture végétale, le désert favorise une rapide avancée des blindés et ne se prête guère à une guerre de type guérilla, hormis les embuscades favorisées par un relief montagneux. Par ailleurs,

cet espace vide est propice à générer une profonde richesse stratégique et militaire (un potentiel stratégique extraordinaire) au sein de populations rompues aux stratégies de survie en milieu hostile: face à l'armée libyenne, l'armée tchadienne a fait preuve d'une réelle ingéniosité stratégique compensant son déficit en matériel (quantitativement et qualitativement).

Le désert favorise des dynamiques de transfert de populations et reste propice à l'enclavement des Etats. Un Etat enclavé est un Etat qui ne dispose pas de façade maritime et donc d'un accès direct à la mer. Les communications et les échanges économiques dépendent étroitement de sa relation avec ses voisins. Cette dépendance est la source d'un profond handicap, souvent vécu comme un «complexe d'infériorité géopolitique» conduisant les Etats à développer de multiples stratégies de désenclavement.

Après avoir décrit le cadre géopolitique global, il convient d'analyser plus spécifiquement les différentes postures et représentations géopolitiques développées par les Etats du Sahel.

## CHAPITRE 2

### LES POSTURES GEOPOLITIQUES DES ETATS DU SAHEL

Ce chapitre a pour finalité d'identifier les dispositifs géopolitiques adoptés par les différents Etats composant le Sahel africain. Ces derniers obéissent à de fortes contraintes à la fois spatiales et temporelles. En effet, en fonction de ses objectifs stratégiques, par définition évolutifs, un Etat adoptera une posture diplomatique et militaire en mesure de lui permettre de les atteindre. Comme le souligne François Thual, l'approche géopolitique peut se résumer à ces interrogations: «Qui veut quoi? Avec qui? Comment? Et pourquoi?». <sup>9</sup> Dans ce cadre, nous chercherons à identifier les acteurs, à décrire leurs intentions, à analyser leurs motivations afin de visualiser les différentes alliances, qu'elles soient en gestation ou en déconstruction.

L'approche géopolitique se focalise sur des faits : opérations militaires, alliances diplomatiques, déclarations politiques, positionnement des troupes, relief, situation géographique de la capitale. «S'il y a des secrets, disait-on dans le monde des relations internationales, il n'y a pas de mystères». <sup>10</sup> Ainsi, la géopolitique apparaît comme une méthode structurée d'interrogation du réel, aspirant à «faire avouer» aux événements leur signification profonde.

L'analyse géopolitique a pour objectif prioritaire d'insérer toute stratégie déployée par un Etat dans la dialectique ambition-menace: en effet, toute posture géopolitique résulte soit de la volonté de réaliser des ambitions, soit de la volonté de contrer une menace. En interaction avec des voisins, chaque Etat cherche à assurer sa sécurité en tissant un réseau d'alliances et de contre alliances, c'est cette espèce de psychologie étatique qu'il s'agit de mettre en relief.

Par ailleurs, chaque situation fera l'objet d'une analyse rétrospective permettant d'identifier et de remettre en perspective les multiples articulations qui la sous-tendent. Un proverbe africain dit: «si tu veux savoir où tu vas, regarde d'où tu viens».

---

<sup>9</sup> François Thual, *Méthodes de la géopolitique*, Ellipses, Paris, 1996, p.38.

<sup>10</sup> Ibid, p.8.

L'objectif est de dégager des constantes ou des variables qui conditionnent l'évolution de l'espace sahélien, «les forces profondes de l'histoire» comme les appelait J. Duroselle. Aussi, chaque situation sera abordée au travers d'une vision systémique fondée sur la compréhension d'un système à partir de l'interdépendance d'une multitude de facteurs.

Le théâtre sahélien peut être décomposé en trois sous-espaces liés mais obéissant à des spécificités géopolitiques particulières:

- 1- l'espace soudanais incluant l'Égypte et son arrière pays, la corne de l'Afrique;
- 2- le champ de force tchadien;
- 3- la bande sahélienne horizontale caractérisée par la problématique Touareg (Niger, Mali, Algérie, Mauritanie et Sahara occidental).

## **2.1 Géopolitique de l'espace soudanais**

Le Soudan est le plus grand pays d'Afrique, partageant neuf frontières avec ses voisins. A la jonction du monde africain et du monde arabe, situé sur la voie principale de transit du Nil (réunissant la totalité du bassin du Nil), riverain de la mer Rouge et détenteur de richesses considérables, le Soudan occupe une position stratégique essentielle. Son potentiel, cependant, est largement conditionné par le poids de sa géopolitique interne, notamment la fracture religieuse et ethnique: celle-ci apparaît comme l'axe autour duquel se structurent les différentes problématiques soudanaises.

En effet, la centralité stratégique du Soudan a suscité de nombreuses ambitions qui se sont toutes heurtées à cette fracture jamais surmontée, laquelle témoigne d'une profonde incapacité du pays à se forger une authentique unité nationale. Dépourvu d'une forte assise intérieure, le Soudan ne peut devenir une puissance régionale, étant constamment vulnérable aux ambitions de puissances rivales. La réalisation de l'unité politique est fortement entravée par la diversité ethnique extrême qui caractérise le pays et qui constitue un terrain fertile aux antagonismes de toutes sortes. La vallée du Nil, en aval de Khartoum, constitue le cœur du Soudan «historique». Ce sont les habitants de ce centre qui sont parvenus, à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, à imposer sous les différentes dominations (turque, égyptienne et anglaise) puis après l'indépendance en 1956, leur suprématie sur le reste du pays et particulièrement sur les périphéries.

## 2.1.1 Une structuration géopolitique sur une fracture Nord-Sud

L'espace soudanais, fractionné en deux grandes régions hétéroclites, l'une nilotique et arabe, l'autre bantoue, n'est jamais parvenu à se forger une identité commune suffisamment forte. L'opposition, quasi viscérale, qui oppose le Nord au Sud s'inscrit dans le temps long de l'histoire soudanaise. Ce pays apparaît comme l'un des pays les plus ambigus et contradictoires du continent africain.

### 2.1.1.1 Le Soudan «turco-égyptien»

Cet espace, par la suite contrôlé par l'Égypte ottomane et surnommé «Soudan turco-égyptien» (1821-1885) va connaître une certaine forme d'unité politique sous le règne de différents gouverneurs émancipés de l'autorité du sultan de Constantinople. En effet, cette province de l'empire ottoman s'était autonomisée sous la direction de Mohamed Ali Pacha, qui avait substitué son autorité à celle du siège lointain du sultanat. Les frontières de ce Soudan «turco-égyptien» ne correspondaient pas aux frontières du Soudan d'aujourd'hui. Plus réduit, il se limitait à la vallée du Nil, au Kordofan et à la région de Sennar. Vers le sud, il s'arrêtait aux environs de l'actuel Kosti: la région focale du futur Soudan émergeait pour la première fois sous une même autorité.

A partir de cette assise, structurée et unifiée, se multiplient les expéditions vers le sud faisant de cette région du pays un réservoir d'esclaves et témoignant du profond dédain des populations du Nord à l'égard de celles du sud: ce fut le temps des célèbres *Zeriba*, villages fortifiés de marchands d'esclaves, dépeuplant le sud et marquant au fer rouge la conscience collective des tribus africaines subissant la traite.

Sous l'Égypte khédivale, la territorialité soudanaise va connaître des phases d'expansion, allant jusqu'à menacer l'Abyssinie, suivies de phases de contraction, notamment lors de la période de la «Mahdiya» (1885-1898). En effet, à son apogée, le Soudan sous domination égyptienne englobait des territoires de la République Centre Africaine, du Congo, de l'Ouganda, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, de la Somalie et du Kenya. Comme le souligne Gérard Prunier, «le Caire appelait Soudan et gouvernait depuis Khartoum tout ce dont il parvenait à s'emparer en

Afrique.»<sup>11</sup> Cette période marqua l'unification de l'espace soudanais sous un pouvoir étranger, bientôt soumis aux intérêts occidentaux, les Britanniques établissant leur contrôle sur l'Égypte en 1882.

### 2.1.1.2 La période Mahdiste

Le soulèvement mahdiste ramena les frontières du Soudan à celles qu'il connaissait cinquante ans plus tôt (30 % de l'ancien Soudan «turco-égyptien»). En réaction à la poussée occidentale et à la répression de la traite, une véritable effervescence religieuse éclata, donnant lieu à la révolution mahdiste. «Ruinée par les multiples entraves à la traite rendant les caravanes peu rentables et choquée de voir des chrétiens européens dans des positions de décision et d'autorité, la population du Nord se rallia massivement au mouvement de lutte contre l'occupant et de retour aux valeurs de l'islam.»<sup>12</sup>

Son chef, l'imam Muhammad Ahmad ibn Abd Allah, dit al-Mahdi, en s'alliant avec les tribus Bagarra de l'Ouest, conquiert Khartoum et tue le gouverneur Général Charles Gordon en 1885. «Quoiqu'elle ne réussît pas à s'emparer du sud, où l'anglais Samuel Baker se maintenait dans la région d'Equatoria au nom du Khédive, la Mahdiya paracheva en treize ans (1885-1898) l'unité du Soudan du Nord, en provoquant un brassage ethnique intense et une mobilisation à la fois nationale et religieuse contre les menaces extérieures.»<sup>13</sup>

A ce stade, deux observations sont primordiales, car elles conditionnent la future géopolitique soudanaise:

- la domination égyptienne au XIX<sup>ème</sup> siècle institue la base de relations étroites et durables, fondées sur une culture commune, fruit de l'arabisation des élites soudanaises du Nord du Soudan. Le positionnement du pays par rapport à l'Égypte (fédération, association ou indépendance, etc.) a longtemps animé le débat politique soudanais;

---

<sup>11</sup> Gérard Prunier, *Le Darfour, un génocide ambigu: le symbole de notre lâcheté*, La Table Ronde, Paris, 2005.

<sup>12</sup> Élisabeth Dorier-Appril, Robert Ziavoula, «La diffusion de la culture évangélique en Afrique centrale: théologie, éthique et réseaux», *Hérodote*, n°. 119, Les évangéliques à l'assaut du monde, quatrième trimestre 2005.

<sup>13</sup> Charles Saint-Prot, «De Fachoda au Darfour: le jeu des puissances au Soudan»: <http://www.etudes-geopolitiques.com>.

- géopolitiquement, la religion sera souvent instrumentalisée à des fins de cohésion nationale, assurant la suprématie d'un Nord musulman «unifié».

### 2.1.1.3 Le Soudan britannique

Dans ce contexte, Londres décide de mettre un terme à l'aventure Mahdiste, estimant qu'elle menaçait l'Egypte et les communications avec l'empire des Indes par la mer Rouge. En outre, l'occupation du Soudan permettait d'atteindre deux objectifs essentiels :

- réaliser le grand projet de Cecil Rhodes, à savoir la construction d'une ligne de chemin de fer le Caire-le Cap traversant l'Afrique et reliant la mer Méditerranée au cap de Bonne Espérance (axe stratégique Nord-Sud);
- contrôler plus étroitement l'axe du Nil afin de sécuriser l'Egypte et d'assurer une régulation plus complète des eaux du fleuve à son profit.

La conquête britannique du Soudan en 1898 entraîne une nouvelle modification des frontières. En effet, pour les Britanniques, se posait la problématique de la profondeur de leur poussée vers le sud. Les frontières du Soudan sont alors déterminées par la rivalité entre les empires coloniaux, d'abord britannique et français mais aussi belge. A la faveur de compromis territoriaux entre différentes puissances coloniales, se dessinent les frontières des futurs Etats de la région soudano-sahélienne. C'est dans ce contexte général que s'établit le condominium anglo-égyptien sur le Soudan de 1898 à 1956. Confronté à de multiples rébellions nationalistes, essentiellement localisées au sud et à l'Ouest, l'une des plus célèbres étant celle conduite par le sultan du Darfour, Londres favorise les divisions claniques sous couvert de la politique dite *indirect rule*, profitant notamment des rivalités entre les chefs tribaux pour entretenir les clivages entre les différentes régions du pays.

L'implantation anglaise au Soudan amplifie ainsi la polarisation Nord-Sud, du fait de la difficulté des Britanniques à consolider leur domination sur le sud du pays. En effet, au Nord, les Anglais bénéficiaient de nombreux alliés musulmans majoritairement opposés à la tyrannie théocratique du Mahdisme. Inversement, le Sud, quasi indépendant sous la Mahdiya, ne pouvait que s'opposer à un nouvel impérialisme.

Comme le souligne Gérard Prunier, «la résistance contre les Britanniques au Sud Soudan s'étira donc jusque dans les années 1920 et amena les nouveaux maîtres à traiter complètement différemment le Nord et le Sud.»<sup>14</sup> Peu à peu, les populations du Sud se sont détachées culturellement, économiquement, religieusement et psychologiquement des populations du Nord, hypothéquant ainsi toute possibilité d'unification nationale, libérant un ensemble de forces centrifuges incontrôlables et brisant tout essor industriel ou agricole du pays. Compte tenu de son potentiel, le Soudan pourrait être le grenier à blé du monde arabe, avec à lui seul 40 % des terres cultivables du Monde Arabe.

Afin de cerner la géopolitique de l'espace soudanais, il est indispensable de mesurer l'ampleur de cette polarisation Nord-Sud débouchant d'une part sur une incapacité du nouvel Etat indépendant à se forger une unité nationale et d'autre part sur une forme de colonisation indirecte et inavouée d'une partie du pays par une autre. L'opposition Nord-Sud est inhérente à l'existence du Soudan en tant que nation et date de la domination égyptienne, c'est-à-dire de 1820. Cette polarisation ne doit pas être réduite à la seule opposition religieuse: la fracture est aussi raciale, culturelle, économique, ethnique.

Depuis son indépendance (1956), le Soudan est confronté à une guerre civile larvée opposant le Nord arabo-musulman au Sud peuplé d'ethnies bantoues, chrétiennes et animistes. La rébellion sudiste, véritable talon d'Achille, va être instrumentalisée par différentes puissances afin d'affaiblir le contrôle du centre soudanais sur ses périphéries et entraver toute montée en puissance du Soudan.

## **2.1.2 Jeu des puissances dans l'espace soudanais: vecteurs-clés**

### **2.1.2.1 L'interdépendance égypto-soudanaise**

L'opposition Nord-Sud détermine la géopolitique du Soudan et sa perception des menaces susceptibles d'affecter sa sécurité. Il est clair que l'état de conflictualité chronique dans l'espace soudanais contribue à déstabiliser le champ de force tchadien et, par ondes de choc, l'arc sahélien. Il convient donc de déterminer la manière dont le Soudan perçoit sa sécurité et par voie de conséquence la grille de lecture et d'évaluation des menaces à partir de laquelle se construit la géopolitique

---

<sup>14</sup> Gérard Prunier, *op.cit.*, p.12.

soudanaise. Celle-ci s'articule d'abord autour de la polarisation Nord-Sud décrite précédemment.

Depuis l'indépendance du Soudan en 1956, le pouvoir central a tenu pour priorité nationale d'étendre son autorité sur les périphéries, notamment les «marais du Sud, en majorité chrétiens, rebelles à toute centralisation car difficiles d'accès»<sup>15</sup> mais qui occupaient une zone jugée vitale pour l'économie et la sécurité du pays. En définitive, la problématique centre-périphérie, illustre l'échec des régimes successifs à surmonter le dilemme plus profond de l'unité nationale. Le centre arabo-musulman croit pouvoir lutter contre toute tentative de sécession du Sud en diffusant son «modèle» et en niant la spécificité irréductible de cette partie de son territoire.

Le Soudan et l'Égypte sont unis par des liens étroits et complexes. Dans la lutte historique opposant l'Égypte à l'Éthiopie, notamment pour le contrôle des eaux du Nil et de la zone de la mer Rouge, le Soudan s'est avéré un allié précieux à la fois pour des raisons stratégiques et historiques. La domination égyptienne au cours du XIX<sup>e</sup> siècle a profondément marqué la société soudanaise. La géopolitique soudanaise est fortement conditionnée par les intérêts égyptiens, qu'ils soient convergents ou divergents. Inversement, rien de ce qui survient au Soudan ne peut laisser indifférent le Caire.

Différentes constantes sont identifiables au sein de la politique égyptienne à l'égard du Soudan. Toutes sont fondées sur un paradigme: l'importance vitale du Nil. La priorité pour tout gouvernement, quel qu'il soit, est de préserver ces eaux de toute menace. Dans ce cas précis, il s'agit d'un «invariant géopolitique». En d'autres termes, aucune puissance hostile ou rivale ne doit être en mesure de contrôler les sources du fleuve ni entraver son cours vers l'Égypte. Comme il est souligné dans la revue *Hérodote*, «l'Égypte est un don du Nil». Elle en est aussi l'otage.

Face à la pression démographique croissante conjuguée à une urbanisation massive, aux impératifs du développement économique et à la baisse du rendement du Nil, le risque d'une modification des modalités de partage des eaux du Nil entre les différents riverains, pour le moment favorable à l'Égypte et dans une moindre mesure au Soudan, est préoccupante. Le Caire s'oppose à toute modification des termes du partage qui porterait atteinte au *statu quo* déterminé par les accords de

---

<sup>15</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, Jean-Christophe Rufin, *Monde Rebelles-Le Soudan*, Michalon, Paris, 2003, p. 995.

partage de 1959 entre le Caire et Khartoum et qui fixe des quotas annuels à ces deux seuls pays (selon le principe d'une coopération pacifique).

Ces accords, contestés dès leur signature car imposés aux autres Etats en amont du fleuve et notamment à l'Ethiopie, qui contrôle pourtant les sources du Nil bleu, risquent d'être dénoncés dans le futur, au besoin par les armes. Jusqu'à présent, la faiblesse économique, politique et militaire de ces Etats a joué en faveur de l'Egypte. L'Ethiopie dispose, avec le Nil bleu, d'un potentiel considérable non mis en valeur mais qui serait en mesure de favoriser significativement son développement économique (transformation de la puissance hydraulique en électricité, cultures irriguées, élevage). Toute tentative d'exploitation se heurterait aux intérêts égyptiens et soudanais. En 1998, l'exercice interarmées des forces armées égyptiennes avait pour objectif la simulation d'un débarquement sur les côtes somaliennes. La guerre pour l'eau, l'or bleu, plane sur la région: la future répartition des eaux pèse lourdement sur l'avenir de ce théâtre.

### 2.1.3 Les constantes stratégiques

Le Soudan est la profondeur stratégique naturelle de l'Egypte, son prolongement vers l'Afrique centrale et la Corne de l'Afrique. «Le Soudan qui s'étend loin au cœur de l'Afrique n'est pas seulement la clef d'un empire, il est aussi une région à travers laquelle le fleuve du Nil, immense, mystérieux, se fraie son chemin vers l'Egypte et la Méditerranée».<sup>16</sup> Jusqu'à l'arrivée des Britanniques, le Soudan a presque toujours fait partie de l'empire égyptien. Churchill le savait bien qui s'exprimait en ces termes: «si le Soudan fait naturellement et géographiquement partie intégrante de l'Egypte, l'Egypte n'en est pas moins essentielle pour le développement du Soudan. De quelle utilité seraient le sol riche et les racines qui en jaillissent si le tronc était coupé?».<sup>17</sup>

Dans ces conditions, le Caire aspire à maintenir Khartoum sous sa dépendance politique, économique et militaire. Le Soudan ne doit être ni trop faible, risquant de sombrer dans le chaos, ni trop fort au risque de

---

<sup>16</sup> Irving Sedar, Harold J.Greenberg, *L'Egypte entre deux mondes*, éditions Aux Carrefours du monde, Paris, 1956, p.199.

<sup>17</sup> Sir Winston Churchill, «La guerre du fleuve», in Irving Sedar, Harold J. Greenberg, *L'Egypte entre deux mondes*, éditions Aux Carrefours du monde, Paris, 1956, p.197.

pouvoir remettre en cause l'emprise égyptienne. L'Égypte s'opposerait à toute alliance du Soudan avec une puissance rivale pouvant relativiser ou briser son ascendant: le heartland Soudanais doit demeurer dans la sphère d'influence égyptienne. Par voie de conséquence, tout rapprochement avec la puissance éthiopienne constituerait une menace amplifiée par l'alliance israélo-éthiopienne sur les plans politique, économique ou stratégique. La présence d'éventuelles troupes israéliennes aux sources du Nil bleu serait un véritable cauchemar pour le Caire.

Toute politique de limitation ou de modification unilatérale du débit du Nil par Khartoum exposerait le pays à des représailles égyptiennes immédiates. En 1958, suite à la construction égyptienne du haut barrage d'Assouan, les autorités soudanaises mettent en chantier le barrage de Roseires, provoquant la riposte militaire de la part de Nasser.

Dans cette logique, l'unité soudanaise ne doit pas être menacée. En d'autres termes, le Caire s'opposera à toute tentative risquant de mettre en péril le contrôle central du Soudan sur les eaux du Nil. Bien que soutenant le Nord, l'Égypte, cherchant à fragiliser le pouvoir de Khartoum, parfois hostile à ses intérêts, apporta son soutien conjoncturellement à la rébellion du Sud tout en s'assurant que cette dernière ne puisse modifier le *statu quo* (la supériorité du Nord) ni porter atteinte à l'unité du pays. Tout appui cessa dès que les thèses indépendantistes furent érigées en objectif par la rébellion sudiste. Cette dernière n'est qu'un levier potentiel destiné à consolider l'emprise égyptienne en cas de volonté trop prononcée d'émancipation de la part de Khartoum. Le Caire n'a pas intérêt à l'émergence d'un nouvel Etat, fragile et imprévisible, à majorité chrétienne, sur le cours du Nil et susceptible de basculer dans le champ de force éthiopien. Ce serait un nouvel acteur dans les négociations déjà délicates sur le partage des eaux du Nil avec le Soudan.

Toute prise de pouvoir au Soudan par des intégristes islamistes est perçue comme une menace par les autorités égyptiennes. En représailles aux soutiens conjoncturels égyptiens à la rébellion du Sud, le Soudan a souvent servi de refuge aux opposants égyptiens, notamment islamistes.

Toute atteinte à la stabilité du Soudan représente une menace pour la sécurité nationale égyptienne. Dans cette optique, l'Égypte limitera ou encadrera toute ingérence directe ou indirecte dans les affaires intérieures soudanaises. L'Égypte s'opposerait à toute intervention

militaire étrangère au Soudan (à l'image de l'Irak) compte tenu du risque élevé de déstabilisation du pays et de la région toute entière. Outre la menace sur le Nil, le Caire craint une immigration massive vers le territoire égyptien déjà surpeuplé.

La politique africaine de l'Égypte repose dans une large mesure sur le soutien du Soudan, sa porte sur l'Afrique centrale et le Sahel. En effet, le Caire, aspirant à élargir et diversifier son champ stratégique et économique, réoriente sa politique étrangère vers le continent africain (regain d'intérêt pour l'Afrique). Cette politique répond également à la volonté de l'Égypte d'occuper l'un des deux sièges permanents au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU réservé au continent africain. L'Égypte cherche ainsi à s'affirmer en tant que puissance régionale, à l'égal du Nigeria et de l'Afrique du Sud, en mesure de peser sur l'avenir du continent. Cette stratégie se heurte aux ambitions concurrentes algériennes, libyennes, voire éthiopiennes. Dans ces conditions, l'appui des autorités soudanaises reste précieux.

En définitive, tout en veillant à maintenir le Soudan dans sa sphère d'intérêts, l'Égypte, par une politique d'influence nuancée mêlant durcissement et soutien, contribue à la sauvegarde de l'unité soudanaise afin de ne pas trop affaiblir un pays qui reste un partenaire obligé et un protégé. Dans ses relations avec la Corne de l'Afrique, la géopolitique soudanaise est fortement conditionnée par le jeu stratégique éthiopien.

## **2.1.4 Le Soudan et son arrière pays, la Corne de l'Afrique**

### **2.1.4.1 Les ambivalences du triangle Soudan-Ethiopie-Erythrée**

L'arrière pays soudanais inclut l'Éthiopie, troisième pôle d'un poids stratégique capital. Un des États les plus anciens, ayant par ailleurs des droits sur le cours du Nil, l'Éthiopie n'a guère assuré sa stabilité: multiethnique, multiconfessionnelle, enclavée, elle pèse lourdement sur l'instabilité régionale. Le fait que la part de la population musulmane éthiopienne dépasse 50% de la population totale complique l'équation nationale.

L'Éthiopie a toujours aspiré au rang de puissance régionale à l'échelle de la Corne de l'Afrique et de la mer Rouge, tout en s'efforçant

de développer une marine de guerre. «Ilôt chrétien dans une mer musulmane»<sup>18</sup>, le pays s'estime submergé par un environnement hostile.

Pays de hauts plateaux, le cœur chrétien, centre du pouvoir, a pu sauvegarder son identité en s'appuyant sur une stratégie binaire: se retrancher sur les hauteurs du centre dans une posture purement défensive et constituer un glacis protecteur en s'efforçant d'absorber les zones périphériques, dans une stratégie expansionniste.

Dans ce contexte, l'architecture géopolitique éthiopienne repose fondamentalement sur la dynamique centre-périphérie, le premier cherchant à consolider son emprise sur le second afin de se prémunir contre un environnement menaçant. L'Ethiopie a connu ainsi, depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle une alternance de cycles d'expansion et de cycles de contraction. L'expansionnisme éthiopien vise à s'opposer à la poussée musulmane du Nord (peuples Oromos et autres), à consolider son emprise sur les régions peuplées de Somalis islamisés au sud et à assurer son désenclavement vers l'Est en accédant aux rives de la mer Rouge.

Sur ces rives, l'empire éthiopien a dû affronter, dans les années 1880, son rival historique, l'Egypte. Cette dernière aspirait à étendre son contrôle sur l'ensemble de la mer Rouge pour en faire «un lac égyptien». Par ailleurs, en s'attaquant à l'Ethiopie, le Caire visait également à s'assurer le contrôle des sources du Nil. Ces deux objectifs ont été entravés par l'émergence du Soudan et, notamment, la révolte mahdiste. Comme le souligne François Thual, «Addis-Abeba remplaça un ennemi par un autre, l'Egypte par le Soudan, qui est demeuré jusqu'à nos jours un pays profondément hostile à l'Ethiopie pour des raisons religieuses et stratégiques».<sup>19</sup>

Depuis 1945, l'Ethiopie fut successivement un «bastion» occidental, puis soviétique puis à nouveau occidental à partir du début des années 1990, consécutivement à la chute du régime Mengistu, le «Négus rouge». Le groupe Tigréen, vivant dans la plaine côtière séparant le plateau éthiopien de la mer Rouge, constitue une minorité chrétienne traditionnellement hostile à la domination des Amharas. La dissidence tigréenne, soutenue selon des processus ambigus par le Soudan, l'Egypte, certains pays arabes et les Occidentaux, a libéré des forces centrifuges qui ont abouti en 1993 à un double échec: l'indépendance de l'Erythrée et la coupure de l'Ethiopie du littoral. Une troisième menace s'est aussitôt

<sup>18</sup> Yves Lacoste, op.cit., p.363.

<sup>19</sup> François Thual, *Contrôler et contrer: stratégies géopolitiques*, Ellipses, Paris, 2000, p.143.

manifestée par le coup d'Etat au Soudan qui a hissé au pouvoir un régime islamiste dur, ravivant les craintes ancestrales d'Addis-Abeba d'une poussée islamiste venant du Nord. En réponse au danger soudanais immédiat, un axe Ethiopie-Erythrée-Ouganda soutenu par les Etats-Unis s'est alors constitué, malgré certaines méfiances, entre 1993 et 1998, dans le but de neutraliser le danger soudanais mais aussi de réduire l'influence arabe en mer Rouge.

En dépit d'une brève entente conjoncturelle et éphémère consécutive à la deuxième guerre Erythrée-Ethiopie, le Soudan et l'Ethiopie demeurent des entités géopolitiques mues par des ambitions concurrentes et opposées. Tous deux éprouvant la nécessité de consolider leur centre et de neutraliser des périphéries hostiles difficilement contrôlables et fortement instables, le Soudan et l'Ethiopie ont des trajectoires stratégiques qui ne peuvent se rencontrer durablement : les impératifs géopolitiques reprenant le dessus, leurs points d'équilibre respectifs reposent, dans une certaine mesure, sur la déstabilisation de la périphérie de l'autre. L'action de l'un engendre fatalement une réaction de l'autre. Ainsi, sans s'affronter directement, les deux pays se sont opposés en soutenant les rébellions armées de l'adversaire.

Dans ce contexte, le Soudan, sauf brefs intermèdes, a toujours soutenu l'activité des rebelles érythréens, notamment la minorité tigréenne, en vue d'affaiblir le centre éthiopien et de prendre le contrôle des sources du Nil. Cette stratégie s'inscrit accessoirement dans la volonté de s'affranchir durablement de l'emprise égyptienne.

Réciproquement, l'Ethiopie impériale fournit un soutien substantiel à la rébellion du sud Soudan, consolidant ainsi sa position (contrôle des sources du Nil) face à la tentative soudano égyptienne de construction du canal de Jonglai qui aurait sérieusement réduit l'influence éthiopienne en aval du fleuve. Outre la lutte pour le contrôle des eaux du Nil, la véritable motivation éthiopienne dérive de la conviction qu'une victoire du Nord du Soudan sur le Sud favoriserait une avancée considérable de l'influence musulmane dans la Corne de l'Afrique et par voie de conséquence en Ethiopie.

Une telle stratégie est incompatible avec l'existence d'un Soudan unifié, musulman et stable. Les mouvements rebelles éthiopiens et érythréens soutenus par Khartoum étant parvenus au pouvoir en 1991 et 1993, il était parfaitement concevable que les stratégies réciproques de déstabilisation cessent. Le répit fut de courte durée. Les impératifs

géopolitiques reprenant le dessus, la logique de confrontation indirecte a prévalu à nouveau: soutien du Soudan aux mouvements rebelles islamiques en Ethiopie et en Erythrée, soutien de ces derniers à la rébellion chrétienne du sud Soudan avec l'appui des Etats Unis.

En effet, le projet de civilisation de l'idéologue du régime islamiste, Hassan Tourabi, fait du Soudan la plaque tournante d'un islamisme militant et expansionniste, réactivant les craintes éthiopiennes, érythréennes et internationales. Passant à l'offensive, le nouveau régime soudanais apporta son soutien aux opposants islamistes dans de nombreux pays de la région (Egypte, Algérie, Tunisie, etc.) aspirant ainsi à surmonter son isolement diplomatique. En réponse, une véritable coalition anti-soudanaise se constitue afin d'endiguer son «prosélytisme déstabilisateur»<sup>20</sup>: Ethiopie, Erythrée, Ouganda et dans une moindre mesure Egypte.<sup>21</sup> Appuyés par les Etats-Unis, les voisins coalisés s'engagent ouvertement dans une lutte féroce contre le nouveau régime islamiste soudanais.

L'objectif de Tourabi était de réduire l'Ethiopie à sa région focale par un éclatement des basses terres en une multitude de petits Etats musulmans inféodés à Khartoum, et de dresser ainsi un arc d'Etats islamiques du Soudan à la Somalie, parachevant l'encercllement du noyau éthiopien.

#### **2.1.4.2 La guerre Ethiopie-Erythrée, reflet de la volatilité des alliances régionales**

En 1998, la Corne de l'Afrique connaît à nouveau un bouleversement des alliances et des «reclassements géopolitiques majeurs» suite à la guerre opposant l'Ethiopie à l'Erythrée. Mobilisant une grande partie de leurs troupes, ces deux pays veulent éviter à tout prix l'ouverture d'un second front sur leur flanc ouest. En effet, «déjà préoccupée par la tentative érythréenne d'ouverture d'un front Oromo en 1999, l'Ethiopie redoute un engagement soudanais aux côtés de l'Erythrée. Cette dernière est, quant à elle, dotée d'une faible profondeur stratégique et ne pourrait résister bien longtemps à une offensive

---

<sup>20</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles*, op.cit., p1002.

<sup>21</sup> Suite à la tentative d'assassinat du Président Moubarak à Addis-Abeba en 1995, qui impliquait aussi le Soudan.

coordonnée de ses deux voisins. Chaque pays favorise dès lors la normalisation de ses relations avec le Soudan<sup>22</sup>».

Néanmoins, face à un jeu ambigu des autorités érythréennes, un rapprochement s'opère entre Khartoum et Addis-Abeba, débouchant sur une politique de neutralisation des oppositions armées respectives. «Pour s'assurer la neutralité du Soudan, l'Éthiopie a pris le parti de coopérer activement avec lui.»<sup>23</sup> Le Soudan, conscient d'avoir atteint les limites de ses capacités offensives et réduit à un isolement diplomatique presque total, amorce à son tour un tournant. Il met à l'écart Hassan Tourabi afin de modérer l'image du régime islamiste radical, s'ouvre à l'Occident afin d'optimiser l'exploitation pétrolière et s'engage dans des négociations de paix avec la rébellion sudiste. Parallèlement, l'Éthiopie, enclavée et «étouffée» économiquement, aspire à briser son isolement économique et à isoler politiquement l'Erythrée, en multipliant ses voies d'accès à des ports étrangers, notamment en Somalie (port de Berbera, ancienne base soviétique) mais aussi par le territoire soudanais à travers Port-Soudan.

Plus largement, une réelle coopération s'amorce entre l'Éthiopie et le Soudan, mettant un terme aux irritants qui entretenaient la méfiance réciproque. De nombreuses initiatives économiques, culturelles et politiques visent ainsi à créer une réelle interdépendance entre les deux pays (électricité, zone franche, pétrole, axes routiers et ferroviaires, etc.). Le sommet tripartite de Sanaa le 14 octobre 2002, élargit cet axe de coopération au Yémen. L'opposition à l'Erythrée est le ciment qui consolide l'alliance entre ces pays.

Afin de briser son isolement, Asmara se rapproche de Djibouti et semble, compte tenu de sa position géographique lui octroyant un rôle essentiel dans le contrôle de la mer Rouge, bénéficier des soutiens américain et israélien: installation d'une base navale et de renseignement dans les îles proches du port érythréen de Massawa. Israël poursuit ainsi deux objectifs stratégiques, affaiblir un Etat arabe qui constitue la profondeur stratégique de l'Égypte et favoriser la création d'un Etat indépendant au Sud du Soudan, relais idéal pour ses ambitions africaines. Parallèlement, l'Erythrée peut compter sur les appuis égyptiens et saoudiens dans sa stratégie de soutien aux rébellions hostiles à Addis-Abeba.

---

<sup>22</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles*, op.cit., p1004.

<sup>23</sup> Ibid., p.1004.

Néanmoins, il convient de demeurer prudent. L'alliance éthio-soudanaise est le fruit de la convergence d'un ensemble de paramètres fragiles et volatiles. L'axe Khartoum Addis-Abeba repose sur la conviction de chacun des acteurs qu'il leur est indispensable pour atteindre leurs objectifs stratégiques à court ou moyen terme. Au mieux «mariage de raison», de fait alliance contre-nature faisant fi des facteurs antagonistes: constantes géostratégiques, identitaires, religieuses, économiques, existentielles, inscrites dans le temps long. De nombreuses incertitudes planent sur cette alliance, résistera-t-elle à une radicalisation islamiste du gouvernement soudanais?

Minée par des forces centrifuges, l'Ethiopie doit en outre faire face à une montée en puissance de l'Islam en son sein, à la faveur de la simple poussée démographique. Ce basculement progressif sera à la base d'une instabilité chronique et difficilement maîtrisable.

Le champ soudanais, à la croisée des ambitions égyptiennes et des rivalités structurelles de la Corne de l'Afrique, est caractérisé par une conflictualité endémique appelée à durer, voire à s'amplifier. Les antagonismes profonds alimentent un potentiel de dérapage difficilement maîtrisable. Cette région, à la bordure du Sahel et point de convergence de multiples ingérences étrangères, ne parvient pas à se doter de moyens permettant d'assurer son autorégulation ni à créer un équilibre des puissances qui soit stabilisateur. Chaque conflit surmonté met un terme à des tensions tout en en recréant d'autres, témoignant d'un réel «bouillonnement géopolitique», fruit de la volatilité, de la précarité et de la complexité des alliances régionales.

Sur fond de stratégies de contrôle, d'alliances et de contre-alliances, de contournements et d'encercllements réciproques, la Corne de l'Afrique risque de succomber à un véritable processus de «balkanisation» qui n'épargnerait guère le champ soudanais: montée en puissance de l'islamisme, contentieux territoriaux non réglés, trafics en tous genres, rivalité quant à l'exploitation pétrolière et au partage des eaux du Nil, exacerbation des nationalismes, des oppositions ethniques et religieuses, ingérences étrangères, importance de la région dans la lutte contre le terrorisme et pour le contrôle de la mer Rouge. Tout ces éléments constituent un faisceau de facteurs sources d'une insécurité croissante. La récente montée des tensions entre l'Ethiopie et l'Erythrée, risquant de basculer à nouveau dans un conflit armé, témoigne de la forte instabilité de la région.

C'est à la lumière de ces développements qu'il convient d'analyser le conflit du Darfour, véritable drame humanitaire qui ravage l'Ouest soudanais, menaçant directement le fragile équilibre du champ de force tchadien.

### **2.1.5 Le conflit du Darfour**

Ce conflit surgit alors que le conflit du Sud Soudan semble s'apaiser grâce à la signature, à Nairobi, des accords globaux de paix le 9 janvier 2005.

#### **2.1.5.1 Les limites de l'accord de paix de janvier 2005**

Suite aux attentats du 11 Septembre 2001, le Soudan réalise que sa politique essentiellement fondée sur la défense de l'islam l'exposerait immanquablement à des menaces américaines; il opère donc un changement politique brutal en condamnant solennellement les attentats commis sur le sol américain et en écartant Hassan Tourabi (emprisonné en 2001 puis en 2004). Pour leur part, les Etats-Unis, aspirant à diversifier leurs sources d'approvisionnement en pétrole, à relativiser l'influence chinoise en Afrique, notamment au Soudan, et à se donner l'image d'un Etat faiseur de paix, entament un rapprochement avec les autorités soudanaises et pèsent de tout leur poids sur la rébellion du Sud, plus spécifiquement sur le SPLA (Mouvement de Libération des Peuples du Soudan) dirigé par le colonel John Garang afin de l'engager dans un processus de paix.

En effet, les autorités de Khartoum et les dirigeants du SPLA, après 22 ans de guerre et des milliers de morts, convaincus qu'aucune partie n'est en mesure de remporter une victoire militaire décisive, acceptent le principe de la négociation. Le rôle des Etats-Unis, à travers le sénateur John Danforth, proche des milieux évangélistes, fut décisif. Ouvertes en juin 2002 par le protocole de Machakos au Kenya, les négociations s'étalent sur trois longues années et aboutissent aux Accords de paix de janvier 2005 qui fixent deux conclusions capitales:

- le principe d'autodétermination du Sud Soudan dont la population s'exprimera par référendum au terme d'une période intérimaire de six ans et demi;

- le principe de différenciation régionale dans les rapports entre l'Etat et la religion: le Nord sera régi par la loi islamique, la *Charia*; le Sud instaurera un régime laïc de séparation des confessions religieuses et de l'Etat.

Par ailleurs, au terme du protocole sur le partage du pouvoir, le général Bachir demeure président de la République et le colonel Garang devient, avec Ali Osman Taha, vice-président doté d'un pouvoir de veto sur les décisions du chef de l'Etat.

En dépit de la signature de ces accords, la paix entre le Nord et le Sud demeure fragile et précaire. La durée et l'âpreté des négociations témoignent des difficultés à parvenir à un consensus entre les deux belligérants. En aucun cas il ne s'est agi d'un processus de réconciliation comme en Afrique du Sud, mais plutôt d'un marchandage entre deux parties n'ayant plus le choix, compte tenu des circonstances du moment, et ne se faisant absolument pas confiance. Par ailleurs, les accords, signés sous des pressions étrangères, occultent les causes profondes de la conflictualité soudanaise: la diversité ethnique, l'opposition raciale, les antagonismes entre sédentaires et nomades, le partage des richesses (terres, eaux, pétrole) et du pouvoir politique. De plus, le régime de Khartoum ne reflète nullement l'ensemble de la classe politique du Nord. De même, le mouvement SPLA n'englobe pas l'ensemble des irrédentismes du Sud, certains aspirant toujours à l'indépendance. Le SPLA, en instaurant la domination des Dinkas sur les autres ethnies (essentiellement les Nuers et les Shillouks), ne peut que créer des frustrations, sources de futurs conflits. Dans ces conditions, les accords de partage des richesses et du pouvoir entre deux factions non représentatives de l'ensemble des acteurs politiques soudanais ne peuvent qu'inciter les exclus à prendre les armes afin de se faire reconnaître à leur tour, conscients que leur légitimité s'imposera par la violence.

Par ailleurs, de nombreuses incertitudes planent sur ces accords; en voici une énumération indicative et nullement limitative:

- une atmosphère de complot régnant à Khartoum suite à la tentative de coup d'Etat fin 2004, reflétant l'hétérogénéité du Nord Soudan, Tourabi, certes isolé, bénéficie toujours d'une grande marge de manœuvre et d'une certaine capacité de déstabiliser le pouvoir;
- les modalités de partage des richesses et notamment de l'importante manne pétrolière sont confuses: le MPLS, sans passer par le ministère

de l'énergie, négocie un accord d'exploitation d'une zone pétrolière avec une firme britannique, témoignant ainsi de sa ferme volonté de s'affranchir de la tutelle de Khartoum;

- les antagonismes profonds entre le Nord et le Sud subsistent: les accords de Nairobi figent une situation reléguant les dirigeants au rang de simples gestionnaires d'un passé colonial fortement crisogène;
- la mort soudaine du colonel Garang, en juillet 2005, dans un accident d'hélicoptère aux circonstances non encore élucidées, ouvre la voie à une forte incertitude dans les rangs de la rébellion sudiste. Son successeur, Salva Kiir Mayardit, est plus favorable à la thèse de l'indépendance: le risque de dissensions au sein même du MPLS est réel ;
- les multiples ingérences étrangères, sources de déstabilisation chronique et d'appui à des forces hostiles à toute forme de paix subsistent: jeux incertains de l'Égypte, de l'Éthiopie, de l'Erythrée et des grandes puissances.

Une reprise de la guerre n'est donc pas à exclure et une dissidence dans une autre région soudanaise est probable. Le conflit du Darfour, qui s'inscrit dans cette logique, n'en constitue que le point de départ, le point annonciateur. Fin mars 2005, une nouvelle rébellion à l'Est, déclenchée à la suite de la fusion du Congrès Beja et des Lions Libres, est réprimée dans le sang dans la région de Port-Soudan. La province du Kordofan occidental risque de basculer à tout instant. L'imbroglio soudanais menace de s'effondrer sous l'impulsion de forces déstabilisatrices échappant à toute forme d'auto-régulation. Le Soudan n'est pas parvenu à trouver son point d'équilibre stratégique. Il oscille en permanence.

### **2.1.5.2 Le conflit du Darfour proprement dit**

Le conflit du Darfour, véritable «trou noir» du Soudan, concentre par ses différentes ramifications les contradictions du pays.

Le Darfour, «pays des Four», peuple africain à majorité sédentaire, est une province de l'ouest du Soudan dont la superficie est à peu près équivalente à celle de la France. Comme le souligne François Grünwald, «le pays des Fours a toujours représenté un enjeu particulier dans l'échiquier soudanais. Intégré au Soudan en 1916 durant la

colonisation anglo-égyptienne, cet ancien sultanat fait partie de la zone de transition entre le désert au Nord et les zones de climats plus tropicaux. Aire de rencontres, d'échanges mais aussi de confrontations entre les nomades sahariens, les agro-pasteurs sahéliens et les agriculteurs sédentaires, le Darfour est un «kaléidoscope» de groupes ethniques organisés en tribus et clans, avec systèmes de relations inter communautés à la fois très structurés et très hétérogènes.»<sup>24</sup>

En février 2003, en pleine négociation de paix entre le Nord et le Sud sous l'égide des Etats-Unis, une rébellion armée éclate dans cette région, foyer culturel, intellectuel et économique du Soudan. Cette guérilla, risquant de faire échouer les négociations entre le Nord et le Sud, fut dans un premier temps ignorée ou du moins sous-estimée par les autorités de Khartoum. La prise de l'aéroport d'El-Fasher, principale ville du Nord Darfour, détruisant cinq avions de chasse, deux hélicoptères de combat et tuant une centaine de soldats fut une véritable humiliation pour le gouvernement de Khartoum.

En réponse, comme de nombreux officiers de l'armée soudanaise sont originaires de la région, le gouvernement central décide de s'appuyer sur des milices locales et de leur donner libre cours, suivant une méthode déjà employée par le passé et ayant fait ses preuves: la guerre par «procuration» basée sur le recrutement et l'armement de milices arabes, les Jenjawids, véritables bandits, semant la terreur dans tout le Darfour par leurs massacres, tueries à grande échelle, exécutions sommaires, viols systématiques, incendie des villages. Le mode opérationnel est toujours le même: raids des milices appuyés par l'aviation soudanaise.

Ignorant le passé et les réalités locales, de nombreuses ONG et certains analystes ont rapidement conclu à l'émergence d'un nouveau conflit racial et religieux, cherchant ainsi à fustiger le gouvernement de Khartoum. Sans entrer dans une analyse détaillée du conflit qui ne s'inscrit pas dans le cadre de cette étude, il convient d'apporter néanmoins certaines précisions afin de lever toute ambiguïté.

Qu'ils soient qualifiés d'Arabes ou d'Africains, tous les acteurs impliqués dans le conflit sont des indigènes et des Noirs en grande majorité musulmans. Tueries entre Musulmans: il ne s'agit pas d'un conflit d'origine religieuse. Quant à la notion d'Arabe, difficile à définir, elle est essentiellement culturelle. Les milices Jenjawids sont arabes car

---

<sup>24</sup> François Grünewald, «Darfour, dynamique d'une gestion de crise», *Diplomatie*, n°. 14, mai-juin 2005, p. 28.

elles ont été arabisées, certes antérieurement aux tribus Massalits, Arawas, Zaghawas, mais ces dernières l'ont été aussi. Par ailleurs certains Jenjawids, simples mercenaires, ne se reconnaissent pas en tant qu'Arabes. Ainsi, dans la province du Darfour, tout le monde peut être considéré comme «Arabe» ou arabisé car parlant la langue arabe. Opposer «Arabes» et «Africains» relève de l'abus de langage. Les facteurs religieux et raciaux qui participent à l'antagonisme Nord-Sud ne se retrouvent pas dans le conflit du Darfour.

En revanche, l'opposition sédentaires-nomades, constante dans l'ensemble de l'arc sahélien, joue un rôle significatif. La problématique de fond se structure autour du mode de vie des populations de la région conjugée à certains facteurs aggravants. Du Sénégal au Soudan, des altercations surviennent régulièrement entre pasteurs-nomades en quête d'eau et de pâturage pour leurs troupeaux, et cultivateurs-sédentaires cherchant à protéger leurs cultures et leurs champs. La prolifération des armes, l'explosion démographique, la désertification (poussant les nomades à rechercher des terres plus au sud) et les sécheresses de plus en plus fréquentes rendent la compétition pour l'eau et les terres de plus en plus vive. Dans la province du Darfour, les conflits sont fréquents mais toujours canalisés par l'autorité des anciens, conscients de l'interdépendance entre nomades et sédentaires: les uns ne peuvent survivre sans les autres.

Le conflit du Darfour, nouvel abcès de fixation pour le Soudan, est étroitement lié à des considérations économiques et politiques. Survenant alors que le Nord et le Sud s'accordent sur un partage du pouvoir et des ressources, il n'est qu'un moyen destiné à légitimer les revendications des populations du Darfour marginalisées et aspirant à un partage plus équitable des ressources et à une participation au pouvoir.

En définitive, la nécessité d'un règlement politique englobant les différentes problématiques soudanaises s'impose. Sans se concentrer sur le partage du pouvoir et des richesses, l'essentiel est d'instaurer une véritable conscience nationale soucieuse de pacifier le pays et d'harmoniser la société. Les interventions étrangères ponctuelles ne font que calmer une situation conflictuelle qui explosera ultérieurement, que ce soit au Darfour ou ailleurs.

A ce jour, les pourparlers d'Abuja (qui se poursuivent lors de la rédaction de cette étude), réunissant les autorités de Khartoum et les rebelles du Darfour de plus en plus divisés, stagnent et n'aspirent qu'à

rétablir le *statu quo ante* sans s'attaquer aux causes profondes de la conflictualité soudanaise. La situation sur le terrain ne cesse de se détériorer, témoignant d'une part de la conviction des différents acteurs de la crise qu'ils sont en mesure de modifier par la force le *statu quo* à leur avantage, et d'autre part qu'ils bénéficient de soutiens extérieurs pour assurer les ressources nécessaires au maintien d'une lutte armée. Sans se pencher sur les réseaux d'alliances complexes qui balisent l'échiquier soudanais, toujours sujets à revirements au gré des circonstances et des intérêts, il est indéniable qu'aucun progrès ne pourra être obtenu si la communauté internationale agit en ordre dispersé.

Or, cette dispersion découle de la conjugaison de deux dynamiques interdépendantes:

- la rivalité entre les grandes puissances (France, Etats-Unis, Chine, Inde, Russie, Iran, Grande Bretagne, Israël) pour s'assurer le contrôle du pays dont le potentiel pétrolier ne cesse d'être évalué à la hausse et pour renforcer leur influence sur un champ stratégique vital pour leurs intérêts en Afrique: il s'agit de consolider ses propres positions ou, inversement, d'éviter que le pays ne bascule dans le champ d'influence d'un Etat considéré comme rival;
- le jeu des puissances régionales hostiles à toute pacification du champ soudanais qui risque de conférer à ce pays des atouts majeurs sur la scène régionale<sup>25</sup> et une volonté délibérée d'entretenir un abcès de fixation fragilisant l'unité soudanaise. Actuellement, deux Etats sont expressément mentionnés par Khartoum en tant que soutien aux rebelles, l'Erythrée et le Tchad.

### **2.1.5.3 L'action internationale: UA, UE, OTAN**

En dépit du drame humain et de la gravité de la situation, les initiatives de la communauté internationale demeurent très limitées. Ayant débuté tardivement, après la révélation par les médias d'atrocités commises dans l'indifférence et en toute impunité, des résolutions des Nations Unies ont pu être votées, appelant au respect du cessez-le-feu et au désarmement des milices et un soutien diplomatique est apporté à l'opération mise en œuvre par l'Union Africaine sans rechercher une solution durable au conflit.

---

<sup>25</sup> Pour de plus amples détails, se référer aux paragraphes 2.1.1. à 2.1.4.

L'Organisation continentale, en accord avec les Nations Unies, a déployé une force qui manque de moyens et dont le mandat ne lui permet pas de s'interposer afin de protéger les populations locales: son mandat est volontairement limité à vérifier les violations du cessez-le-feu signé le 8 avril 2004, et à assurer la sécurité des agents sur le terrain en charge de cette mission. «Mal équipées, dans une zone immense et sans routes, avec des règles d'engagement très contraignantes, les forces de l'Union Africaine (UA) sont pour l'instant peu à même de jouer le rôle qu'on leur a alloué dans le cadre d'une trop souvent hypocrite solution africaine aux problèmes africains».<sup>26</sup> Avoisinant les 7.000 hommes en novembre 2005, la force de l'UA devrait dépasser les 10.000 hommes ultérieurement. Ce renforcement est rendu possible grâce à l'intervention de l'OTAN, à la demande expresse d'Alpha Omar Konaré, Président de la Commission de l'UA. L'OTAN apporte un appui logistique significatif sans inclure des effectifs militaires au sol.

Cette collaboration traduit une nouveauté puisqu'il s'agit de la première intervention de l'Alliance Atlantique sur le continent africain. Selon les propos du Général James Jones,<sup>27</sup> l'intervention de l'OTAN au Darfour est significative car elle «montre comment l'Alliance fait face aux défis du XXIème siècle en matière de sécurité alors même qu'ils sont radicalement différents des défis liés à la Guerre Froide et très éloignés des champs d'action traditionnels».<sup>28</sup>

Cette initiative de l'OTAN, sous impulsion américaine, s'est heurtée aux réticences de certaines puissances européennes (France et Belgique) soucieuses de préserver le champ européen d'intervention et l'image d'une Europe puissance naissante émancipée de la tutelle des Etats-Unis. Cette opposition, traduisant une certaine compétition interinstitutionnelle, s'est atténuée par un compromis pragmatique débouchant sur un cadre de coopération propice à une action coordonnée et souple en mesure d'apporter un soutien efficace à une opération africaine destinée à faire face à une situation tragique. Néanmoins, cette première intervention de l'OTAN en Afrique soulève de nombreuses interrogations, en particulier sur la légitimité et les objectifs de l'Alliance dans la région.

---

<sup>26</sup> François Grünewald, op. cit., p 30.

<sup>27</sup> Le Général James Jones était jusqu'à récemment Commandant en chef des forces américaines en Europe (EUCOM) et Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR).

<sup>28</sup> Christophe Ayad, «Le Soudan entre guerre et paix», *Politique internationale*, n°. 108, été 2005, p. 165.

En effet, pour certains, cette action est fondée sur la volonté du Quartier Général de l'OTAN d'élargir le champ géographique d'action de l'Organisation dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ou la formation d'une zone grise échappant à tout contrôle. Pour d'autres, elle traduit la volonté du siège de l'OTAN de devenir «un opérateur stratégique central»<sup>29</sup> offrant ses services et son savoir-faire, spécialement dans la planification stratégique, la coordination, l'harmonisation et l'interopérabilité des forces, à des institutions plus proches du terrain mais dépourvues des moyens logistiques et militaires. Dans cette optique, sur la base d'un mixte des deux thèses, le Darfour serait l'amorce d'un futur déploiement de l'OTAN en Afrique, en tant que pourvoyeur de compétences et de potentiel militaire, afin de faire face à une conflictualité africaine endémique. Ce déploiement reposerait sur une étroite collaboration et coordination avec les acteurs et organisations africaines plus proches des spécificités et des mentalités du continent.

Quoi qu'il en soit, le Darfour, déstabilisé pour longtemps compte tenu de la profonde perturbation des modes de vie des populations locales, demeurera un espace de crise difficilement gérable: tel un amas de cendres chaudes, au moindre coup de vent, il s'embrasera.

Les conflits au Soudan sont étroitement liés les uns aux autres: «lorsqu'un carreau de la mosaïque craque, c'est toute la fresque qui risque de se désintégrer».<sup>30</sup> Dans ce contexte, l'avenir du Soudan apparaît incertain et fortement volatile. Point de cristallisation de plusieurs forces déstabilisatrices, ce conflit risque de compromettre la sécurité et la stabilité de la région dans son ensemble. Outre l'implosion du pays, le conflit du Darfour peut déstabiliser les pays sahéliens voisins, notamment le Tchad et la Centrafrique. Le Tchad subit déjà de puissantes secousses pouvant briser son fragile équilibre. Comme le souligne Pierre Pascallon, «il ne sert à rien d'éteindre un incendie si le feu couve dans la parcelle voisine: les apparences sont trompeuses, le calme apparent est trompeur dans le voisinage des Etats africains en crise».<sup>31</sup>

---

<sup>29</sup> Jean Dufourcq, «Régulations stratégiques occidentales: quelle Alliance voulons-nous ?», *Défense Nationale*, décembre 2004.

<sup>30</sup> Yves Lacoste, *Dictionnaire de géopolitique*, op.cit., p. 1471.

<sup>31</sup> Pierre Pascallon, *La politique de sécurité de la France en Afrique*, l'Harmattan, 2003, p.223.

## 2.2 Dynamique du champ de force tchadien

Au cœur du continent africain, sur la ligne de contact entre l'Afrique «blanche» musulmane et l'Afrique «noire» chrétienne ou animiste, le Tchad, pays enclavé, constitue une véritable plaque tournante entre le Maghreb, le monde sahélien et l'Afrique équatoriale. Cette position structure la morphogenèse tchadienne et les différents dispositifs géopolitiques qui en découlent, notamment une polarisation Nord-Sud très dure ainsi qu'une instabilité chronique. Le champ de force tchadien est ainsi tiraillé entre une logique atlantique (Golfe de Guinée) et une logique traditionnelle arabo méditerranéenne. Le retour en force des courants islamistes au cours de la dernière décennie suscite des appréhensions occidentales conférant à l'espace tchadien une fonction de bouclier pouvant induire une intervention des Etats-Unis. Enfin, le facteur pétrolier suscite l'intérêt des grands marchés importateurs (Etats-Unis, Europe, Chine et Inde).

A l'image de nombreux pays de l'arc sahélien, l'entité tchadienne résulte de l'assemblage arbitraire d'un Nord et d'un Sud aux spécificités historiques, géographiques, ethniques, linguistiques et religieuses antagonistes. Antérieurement à la colonisation, le Nord a constamment évolué dans l'espace sahélien islamisé, partie intégrante de la civilisation arabo méditerranéenne. L'adjonction de la partie sud répondait à un impératif colonial totalement étranger à la dynamique traditionnelle de l'arc sahélien.

**Le Nord**, qui représente environ les trois quarts du pays actuel se subdivise en deux sous-ensembles distincts:

- des zones de désert avec l'immense région du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti), parsemées de massifs montagneux et rocailleux. Cette région est peuplée principalement par deux peuples: les Toubous et les Goranes, ethnies nomades, «noires» et islamisées;
- des zones sahéliennes (Kanem et Ouaddaï) localisées dans le centre et l'est du pays. Couvertes de steppes ou de savanes, ces régions sont peuplées de sahariens noirs, d'«Arabes» noirs, de Peuls, etc. presque entièrement islamisés mais aux modes de vies hétérogènes: nomades-sédentaires, urbains-ruraux et éleveurs-agriculteurs.

**Le Sud**, représentant moins du quart de la superficie du pays, concentre plus de la moitié de la population. Ces populations sont

sédentaires, animistes ou chrétiennes, d'origine bantoue, subdivisées en une multitude d'ethnies dont la plus importante est l'ethnie Sara.

Entre le XIIème et le XIXème siècle, le Nord et la bande sahélienne étaient caractérisés par la cohabitation de nombreux empires ou sultanats musulmans -Kanem, Ouaddaï, Baguirmi- tirant leur puissance du riche commerce transsaharien et de la traite des esclaves. Ces structures, qui s'étendaient sur de grandes superficies débordant les frontières actuelles du Nigeria et du Soudan, exerçaient une domination sanglante sur les populations du Sud, noires et païennes. «Forts de leur suprématie militaire, ils pratiquaient une politique de razzia à l'encontre du Sud, le *dar el abid*, pays des esclaves, sans toutefois chercher à le conquérir politiquement».<sup>32</sup> Ce passé esclavagiste imprègne l'imaginaire des populations du Sud, entretenant méfiance, peur, voire haine envers le Nord.

La colonisation française opère un véritable bouleversement en fixant le centre de gravité politique et économique dans le sud. Optant pour «le Tchad utile», le colonisateur forme une petite élite sudiste christianisée et instruite, véritable relais de l'administration coloniale, et lance, à la faveur d'un climat propice à la culture du coton, une dynamique économique destinée à faire fructifier le potentiel agricole de la région.

La colonisation marque une autre rupture par rapport au passé en réorientant les flux d'échanges vers l'Atlantique (Golfe de Guinée) aux dépens des échanges transsahariens ancestraux. «Politiquement et économiquement coupé de ses relations arabes, le Tchad bascule du côté de l'Afrique noire et de la côte atlantique sur les plans politique, économique et commercial. A l'échelle régionale, la «colonie» du Tchad (1920) fait désormais sort commun avec ses voisins de la zone soudanienne et forestière du fait de son incorporation à l'Afrique Equatoriale Française (AEF)».<sup>33</sup>

Les populations nordistes, fières et rebelles à l'ordre colonial qui a brisé leur domination ancestrale et ruiné la prédominance de l'islam, demeurent hostiles au nouveau système et s'enferment dans leurs traditions. La tentative de greffer une forme d'Etat unitaire échoue. Les

---

<sup>32</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles-Tchad*, op. cit. p. 893.

<sup>33</sup> Laurence Marfaing et Steffen Wippel, *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, Khartala, Paris, 2003, p. 97.

notables refusent que leurs enfants fréquentent l'école française «ce qui fut interprété à l'époque comme un refus de la modernité».<sup>34</sup>

Dans ces conditions se crée peu à peu une véritable distanciation entre le Nord et le Sud, engendrant une profonde marginalisation économique et politique du Nord. Lors de la décolonisation, l'Etat-Nation centralisé et unitaire, récupéré par les seuls Saras, déclenche aussitôt la révolte des populations du Nord soucieuses de restaurer leur ascendant. Nord et Sud ne se retrouvent pas côte à côte mais face-à-face avec leurs divergences respectives.

L'antagonisme opposant le «pays des cailloux» au «pays du coton», constitue alors l'axe de la conflictualité tchadienne sur laquelle viennent se greffer une multitude de facteurs aggravants. La position géographique de la capitale, Fort-Lamy (rebaptisée N'Djamena en 1973) située à l'extrême sud du pays, témoigne d'un dispositif géopolitique destiné à faire face à l'évidente menace du Nord.

L'opposition Islam-Christianisme et Animisme ne peut suffire à expliquer la conflictualité latente: le facteur religieux ajoute une dimension confessionnelle à des revendications objectives d'ordre économique et politique. Richesses et pouvoir politique sont les véritables enjeux: «le pouvoir est systématiquement pratiqué selon une conception autoritaire, clientéliste et patrimoniale, au bénéfice quasi exclusif du clan du dirigeant, et non comme un instrument de redistribution collective».<sup>35</sup> Certes, le facteur religieux, amplifié par l'opposition linguistique arabophones-francophones, a été instrumentalisé par les chefs de guerre en tant qu'élément mobilisateur mais il n'a jamais reflété les véritables motivations des différents belligérants. Il en est de même de l'opposition nomades-sédentaires.

L'extrême diversité de la société tchadienne, composée de plus de 150 groupes ethniques aux particularités prononcées, est à la base d'un véritable foisonnement de mouvements rebelles armés créant un climat insurrectionnel permanent antinomique de toute tentative d'unification de la société autour d'un projet fédérateur et stabilisateur.

La fragilité et la précarité de la structure étatique sont à la base d'une multitude d'ingérences étrangères déstabilisatrices. Comme nous le constaterons ultérieurement, «si la Libye est parvenue à peser d'un tel

---

<sup>34</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles-Tchad*, op.cit., p. 893.

<sup>35</sup> Laurence Marfaing et Steffen Wippel, op.cit., p. 100.

poids sur l'évolution du conflit tchadien, c'est bien sûr parce qu'elle a exploité au maximum la faiblesse structurelle de l'Etat tchadien, mais également et surtout dans la mesure où elle a su canaliser à son profit la dialectique Nord-Sud qui imprègne l'histoire du Tchad». <sup>36</sup>

Le Tchad accède à l'indépendance en 1960 et l'instituteur Tombalbaye, issu de l'ethnie Sara sur laquelle s'est appuyé le colonisateur, devient Président de la République. A partir de cette date, le pays plonge dans une guerre civile qui sera l'une des plus longues du continent africain. Ce conflit, inhérent à la configuration héritée de la décolonisation, va cristalliser de multiples interférences et influences économiques et politiques d'acteurs occidentaux et orientaux soucieux de consolider leur domination ou de contrer l'expansionnisme d'un rival.

Sans entrer dans une analyse détaillée du conflit tchadien, nous allons analyser le jeu des différents acteurs, qu'ils relèvent du premier cercle (puissances régionales) ou du second cercle, afin de structurer stratégiquement et d'évaluer le degré de conflictualité du champ de force tchadien.

### 2.2.1 Le jeu des puissances

Dès son indépendance en 1960, le conflit tchadien résulte de l'imbrication de deux dynamiques antagoniques:

- les luttes de clans et de chefs de guerre aspirant à la prise du pouvoir;
- l'instrumentalisation de l'imbroglio tchadien par la puissance libyenne visant à bâtir un empire saharien et la réaction française destinée à bloquer cet expansionnisme afin de sauvegarder le *statu quo* et protéger son pré carré en Afrique subsaharienne: le Tchad est le verrou qui ne doit pas céder.

Ainsi, sur fond de lutte pour le pouvoir et les richesses entre des chefs de guerre du Nord et du Sud, le face-à-face franco-libyen constitue l'ossature première sur laquelle se greffent de multiples initiatives d'autres Etats soutenant un camp ou l'autre au gré de l'évolution de leurs intérêts.

Chronologiquement, le conflit tchadien peut être subdivisé en deux grandes périodes:

---

<sup>36</sup> Renaud Otayek, «La Libye face à la France au Tchad: qui perd gagne?». *Politique Africaine*, n°. 16, 1984, p. 66.

1- La première oppose un nord aspirant à rétablir sa domination et à lutter contre la concentration du pouvoir au profit d'un sud dominé par l'ethnie Sara et considéré comme l'instrument relais de la colonisation. En 1965, les premières révoltes éclatent dans le Centre Est. L'année suivante est créé le Frolinat (Front de Libération Nationale du Tchad) qui devient le centre de gravité de la scène insurrectionnelle tchadienne. Fondé au Soudan, ce dernier, en politisant et en instrumentalisant ce qui n'était au départ que de simples révoltes paysannes contre le pouvoir sudiste de Tombalbaye, canalise à son profit le sentiment de spoliation pour devenir le symbole de la lutte du Nord (Toubous, Goranes) contre la domination sudiste. Appuyée par le Soudan et la Libye, la rébellion nordiste se heurte aux forces tchadiennes soutenues par la France.

En 1969, l'armée tchadienne s'avère incapable, avec ses maigres moyens militaires et ses faibles effectifs, de faire face à une double poussée des forces du Frolinat depuis le Nord et l'Est du pays. En dépit de l'aide militaire française destinée à soutenir l'armée tchadienne et à rétablir l'ordre, le gouvernement de Tombalbaye ne peut pacifier le pays. Suite à de multiples dissidences en son sein, ce dernier est renversé en 1975 et le Général Félix Malloum s'empare du pouvoir à N'Djamena.

Confronté aux mêmes difficultés amplifiées par la fragmentation du Frolinat, à l'implication croissante de la Libye et au jeu de puissances instrumentalisant les clans au gré de leurs intérêts (France, Soudan, République Centre Africaine, Nigeria, Etats-Unis, URSS), le gouvernement de Malloum tombe en 1979, marquant la fin de la domination sudiste sur le pays. Le pouvoir bascule alors entre les mains des nordistes, essentiellement Toubou, insufflant une nouvelle logique au conflit.

2- A partir de 1979 et l'instauration du GUNT (Gouvernement d'Union Nationale et de Transition), le camp nordiste implose en de multiples mouvements concurrents luttant pour le contrôle du pouvoir. Le conflit, jusqu'alors essentiellement interne, s'internationalise; il n'oppose plus un Nord à un Sud mais des chefs de guerre nordistes et musulmans entre eux. Dans ces conditions, le facteur religieux ne peut plus servir la cause des belligérants. «La logique du conflit ne repose plus uniquement sur le clivage Nord-Sud mais, de plus en plus, sur l'opposition entre pro et anti-libyens, conduisant les chefs de faction et leurs «parrains»

étrangers à manipuler le facteur ethnique dans le but d'assouvir leurs objectifs politiques».<sup>37</sup>

Jusqu'en 1990 lors de la prise du pouvoir par le Président actuel Idris Deby (un nordiste issu de l'ethnie Zaghawa), le champ tchadien va être caractérisé par la lutte entre deux chefs de guerre du Nord, Goukouni Oueddei, un Téda du Tibesti, soutenu principalement par Tripoli, et Hissène Habré, un Annakaza du Borkou, solidement appuyé par Paris, Washington et le Caire. Ce dernier s'empare du pouvoir en 1982 et instaure l'une des plus féroces dictatures du continent se traduisant par la mort de plus de quarante mille Tchadiens.

Avant d'analyser le jeu des acteurs externes gravitant autour du face-à-face franco-libyen, il convient de souligner le caractère conflictuel et volatile de la scène tchadienne. Véritable nébuleuse de mouvements claniques luttant pour le contrôle du pouvoir et des richesses, le champ de force tchadien cristallise un faisceau de facteurs fortement déstabilisateurs sur lesquels s'appuient les chefs de guerre. Antagonismes ethniques, religieux, historiques, sédentaires-nomades, agriculteurs-éleveurs, nordistes-sudistes ne sont que de simples mèches opportunément allumées dans le but de légitimer une lutte clanique pour la prise du pouvoir, synonyme d'accaparement des richesses nationales. «Il en découle une scène insurrectionnelle tchadienne très riche mais très volatile et fort complexe à appréhender, en recomposition permanente au gré d'alliances ou de ruptures que ponctuent les victoires des uns ou les défaites des autres, le ralliement d'un tel ou la défection de tel autre».<sup>38</sup>

### 2.2.2 Le face-à-face franco-libyen

A partir de 1979, face à une implication massive de la Libye, la France, résolue à contrer cet expansionnisme jugé menaçant, intervient militairement à de multiples reprises en apportant son soutien à des chefs de guerre hostiles à Tripoli. Dès lors, la conflictualité tchadienne va se structurer autour de la polarisation franco-libyenne sur laquelle viendront se greffer différentes ingérences ponctuelles soutenant l'un ou l'autre protagoniste. En effet, les chefs de guerre Goukouni Oueddei, Hissène Habré et Idris Deby, dotés d'une légitimité historique et clanique, vont se

---

<sup>37</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles-Tchad*, op. cit., p 894.

<sup>38</sup> Ibid.

succéder au pouvoir et collaborer activement avec les puissances régionales intéressées, Libye, Soudan, Nigeria, Egypte, auprès desquelles ils trouvent armement, finances et sanctuaires.

### 2.2.2.1 La Libye

Dès sa prise du pouvoir en septembre 1969, le Président Kadhafi prône l'unité arabe, tout étant subordonné à cet objectif: «de sa réalisation dépend l'issue de la lutte contre Israël dont l'existence est, pour le colonel Kadhafi, incompatible avec le nationalisme arabe». <sup>39</sup> Le colonel Kadhafi déploie une politique étrangère originale et souvent interprétée à tort comme confuse. Elle vise en fait à rejeter le paradigme des deux superpuissances en condamnant tout alignement sur l'une ou l'autre et en optant pour une «troisième voie» destinée à construire un nouvel ordre international avec pour objectif essentiel de marginaliser les deux blocs au profit de rapports étroits entre le Tiers Monde et l'Europe. Il lance des initiatives diplomatiques sur tous les fronts: Maghreb, Machrek, Afrique, Europe «perçues comme menaçantes par certains pays. Les offres d'union répétées en direction de l'Egypte, du Soudan et plus tard de la Tunisie et de la Syrie, étaient autant d'initiatives destinées à donner à l'Umma la capacité d'assumer sa mission «historique» et de se placer à l'avant-garde de la lutte anti-impérialiste». <sup>40</sup>

Isolé sur la scène internationale en raison de ses positions radicales, devant faire face à l'hostilité croissante de l'Occident et du régime égyptien de Sadate -hostilité amplifiée par la méfiance des Etats maghrébins- le Guide opte pour une concentration plus profonde de sa diplomatie vers le continent africain et plus spécifiquement vers le champ sahélien. Pour le Guide libyen, le Sahel n'est que «le parcours des Regueibat aux Targui et aux Toubou, c'est la route de mes pères», dit-il. La Libye s'oriente ainsi vers l'assimilation idéologique et humaine d'un champ culturel profondément marqué par l'héritage de l'ancienne civilisation islamo arabe. Dans ce contexte, Tripoli vise à constituer une «fédération» du Sahara ou une «Grande Sahélie» fondée sur la religion musulmane et la doctrine de la «troisième voie». Ce grand dessein implique la remise en question, voire l'abolition des frontières du Sahara et des Etats méridionaux. Cette vision se heurte à la doctrine algérienne

---

<sup>39</sup> Renaud Otayek, op. cit. p. 67.

<sup>40</sup> Ibid.

soucieuse de consolider l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation et de faire reconnaître sa souveraineté sur le Sahara central. Le Tchad est l'Etat pivot sur lequel repose l'édifice stratégique libyen. De profonds liens historiques, culturels et commerciaux unissent le sud libyen au Nord tchadien. Les échanges relèvent d'une tradition multiséculaire. La politique libyenne à l'égard du Tchad s'inscrit dans cette continuité. La stratégie sahéenne compense par ailleurs l'échec de la politique unioniste du Guide. «En renouant avec la tradition historique d'expansion vers le sud, la Libye fait du Tchad la nouvelle «marche» de la nation arabe en transcendant les frontières géographiques pour l'élargir aux dimensions du Dar-al-islam coranique».<sup>41</sup> Les revendications territoriales, inhérentes à la volonté de bâtir un empire sahéen, trouvent une double légitimité: religieuse et historique.

Par ailleurs, la lutte libératrice du Tchad contre les séquelles de la colonisation offre «l'opportunité d'une fuite en avant salvatrice: par ses résonances arabes, islamiques et anti-impérialistes, son conflit semblait de nature à mobiliser les virtualités révolutionnaires libyennes autour d'un projet moins abstrait que l'unité arabe. Le Tchad devenait la «nouvelle frontière» de la Libye».<sup>42</sup> Cette dynamique expansionniste, certes nourrie d'ambition, relève également d'une stratégie défensive destinée à contrer un large faisceau de menaces. La Libye se considère menacée sur plusieurs fronts:

- la poussée israélienne vers le continent africain;
- une politique maghrébine hostile à ses visées;
- l'Egypte de Camp David et, accessoirement, ses «satellites» soudanais et somalien;
- la politique hostile des Etats-Unis et de la France.

Dans ces conditions, Tripoli doit consolider son ascendant sur les pays de l'arc sahéen et plus particulièrement sur le Tchad «ventre mou» de l'Afrique Centrale. Le Tchad est le point de jonction des différentes composantes qui façonnent la politique étrangère libyenne: la nation arabe, l'Afrique et le monde islamique. Le Guide cherche à tisser un réseau d'alliances, dans le champ des anciennes influences turque et sanusi, avec le Niger, le Tchad et le Centrafrique. «En avril 1971, il signe avec Hamani Diori un traité d'amitié et de bon voisinage complété par

---

<sup>41</sup> Renaud. Otayek, op.cit., p.71.

<sup>42</sup> Ibid.

des conventions de recherche pétrolière. L'uranium de l'Aïr, nécessaire à une éventuelle bombe arabo musulmane, ne le laisse pas indifférent. Les liens ainsi établis permettent au chef d'Etat libyen de projeter son action vers les sultanats du Nord-Nigeria et le Tchad». <sup>43</sup> Dans un contexte d'affaiblissement de la Umma, le conflit tchadien apparaît comme un facteur mobilisateur en mesure d'insuffler une nouvelle dynamique à l'activisme libyen.

Au départ, la politique libyenne n'impliquait pas directement l'armée, hormis l'occupation de la bande d'Aozou en 1973 suivie de son annexion en 1975. Le gouvernement libyen, aspirant à être reconnu sur la scène internationale et africaine en tant que puissance régionale et lié à la France par des accords économiques et de livraison d'armements, se limitait dans un premier temps à un soutien indirect sans pour autant modifier radicalement le *statu quo*. Par ailleurs, les divisions marquant profondément la rébellion nordiste incitaient le Guide à cette prudence (refus des Toubou de reconnaître la primauté du Frolinat).

Néanmoins, l'occupation de la bande d'Aozou en 1973, qui ne suscita pas de véritable réaction, tant de la part du gouvernement tchadien que des forces françaises, confirme une certaine montée en puissance de la politique libyenne envers le Tchad: l'occupation territoriale de cette bande désertique du nord du pays, d'une superficie de 100.000 Km carrés témoigne de la volonté de Tripoli de remettre en cause la souveraineté tchadienne et d'étendre ses propres frontières vers le sud. Par ailleurs, elle répondait à deux considérations géostratégiques: s'accaparer les richesses minières de cette zone (possibilité de présence d'uranium) et constituer un glacis protecteur dans l'éventualité d'un conflit avec l'axe Khartoum-Caire.

En marquant ce territoire de son empreinte, la Libye témoignait de sa capacité à s'ériger en pôle d'influence régional dominant. Les chefs de guerre nordistes étant divisés, ce fait accompli ne rencontre que l'opposition farouche de Hissen Habré, fervent défenseur de l'intégrité du pays. De fait, la «satellisation» du Tchad commençait et, avec elle, s'affirmaient les prétentions hégémoniques libyennes. A partir de cette date, Tripoli change de stratégie et décide de donner les moyens aux opposants tchadiens de passer de la guérilla à la guerre. Solidement armé auprès de l'URSS mais aussi de la France, le Guide s'implique directement dans le conflit en engageant ses propres troupes.

---

<sup>43</sup> André Martel, *La Libye, 1835-1990. Essai de géopolitique historique*, PUF, 1982, p. 58.

L'intervention des troupes libyennes révèle l'ampleur de la croissance de son potentiel militaire: «tout ce qui se fabrique de plus moderne est aux mains des libyens, missiles anti-chars Milan (France), Vigilant (Grande-Bretagne) et Sagger (URSS), antiaériens, Atoll, Sam 2, Sam 3 et Sam 6 (URSS), Crotale (France), avions de combat et de reconnaissance Mirage (France) et Mig (URSS)».<sup>44</sup>

En 1979, à la suite des accords de Lagos unifiant les différentes factions rebelles, le GUNT met fin au gouvernement Malloum et prend le pouvoir à N'Djaména. Goukouni Wedeye, devenu président de la République tchadienne, demande et obtient le départ des troupes françaises. Hissen Habré, ministre de la défense, hostile aux prétentions territoriales libyennes, s'oppose désormais à toute ingérence de Tripoli. En mars 1980, il déclenche un coup d'Etat. Neuf mois de combat ravagent la capitale tchadienne avant que le gouvernement dirigé par Wedeye et soutenu par la Libye ne reprenne le dessus. Bien qu'appuyé par Paris, Hissen Habré est battu. Il se réfugie au Soudan, plus précisément au Darfour. Une colonne aéro-blindée libyenne, intervenue à la demande de Wedeye, entre dans N'Djaména en décembre 1980 afin de sécuriser la région et de consolider le pouvoir du chef du GUNT.

Ces développements témoignent de la volatilité de la scène insurrectionnelle tchadienne et du caractère éphémère des alliances sur fond d'ingérences étrangères, elles-mêmes changeantes au gré de l'évolution des intérêts régionaux, voire internationaux des différents protagonistes. En effet, chaque acteur s'est identifié à un clan, une ethnie et s'appuie sur une puissance étrangère soucieuse de sauvegarder ou d'acquérir une influence. Il convient de souligner le rôle prépondérant des rivalités claniques opposant les différents chefs de guerre du Nord dans la structuration de la conflictualité tchadienne.

En janvier 1981, Kadhafi et Wedeye dévoilent publiquement une alliance militaire suivie d'une fusion progressive des deux pays: projet inacceptable pour la plupart des chefs de guerre tchadiens et pour les puissances étrangères. En novembre 1981, l'occupation libyenne devient inacceptable à la fois pour la population et pour les dirigeants du GUNT. A la demande de Wedeye, soutenu par la France, les troupes libyennes quittent rapidement la capitale tchadienne.

---

<sup>44</sup> Thierry Lemoine, *Tchad, 1960-1990, trente années d'indépendance*, Editions Lettres du Monde, Paris, 1997, p. 264.

Cette décision du Président Kadhafi s'explique principalement par une volonté de rapprochement avec la France, notamment avec le nouveau gouvernement Mitterrand, ainsi que par le souci d'acquérir une certaine respectabilité internationale, notamment face aux menaces américaines de plus en plus pesantes. La Libye aspirait par ailleurs à la présidence de l'OUA. En effet, une force d'interposition interafricaine sous l'égide de l'OUA et composée principalement de Nigériens, de Sénégalais et de Zaïrois prend le relais des forces libyennes et tente de s'interposer entre les forces de Wedeye et les forces rebelles (les FAN) dirigées depuis le Darfour par Hissen Habré.

Soutenu financièrement et militairement par la France et les Etats-Unis ainsi que par l'Egypte, le Soudan et l'Arabie Saoudite, Hissen Habré lance en juin 1982 une offensive de plus de 3000 hommes contre N'Djamena qu'il finit par occuper. Wedeye se réfugie dans le Nord et sollicite l'appui et la protection des forces libyennes. Kadhafi, ulcéré surtout par l'hostilité du Caire et de Khartoum, réagit indirectement en apportant son soutien à la rébellion chrétienne du Sud Soudan, «cliente des Ethiopiens».<sup>45</sup>

De 1982 à 1990, le conflit tchadien est caractérisé par l'opposition entre les deux chefs de guerre: Hissen Habré, au pouvoir et soutenu par la France et les Etats-Unis, et Wedeye soutenu par Tripoli.

En août 1983, solidement équipé en matériel de pointe et soutenu par l'aviation libyenne, Wedeye contre-attaque depuis le Tibesti (région du Nord). La France décide d'intervenir (opération Manta) avec plus de 3000 hommes et un impressionnant dispositif logistique appuyé par une douzaine de chasseurs Jaguar et Mirage F1. Les Etats-Unis, soucieux de contenir l'expansionnisme libyen, apportent leur soutien aux forces françaises par une protection aérienne destinée à les couvrir et à les renseigner (F15 et Awacs). Le front se stabilise au niveau du 16<sup>ème</sup> parallèle, au centre du pays, devenu ligne rouge entre le Nord et le Sud.

Dans ces conditions, le Tchad se trouve coupé en deux par la ligne rouge correspondant au 16e parallèle: au Nord, les forces de Wedeye soutenues directement par Tripoli et disposant de bases aériennes construites avec l'aide de l'URSS, en mesure d'accueillir des avions gros porteurs; au Sud, les FANT (Forces Armées Nationales Tchadiennes) soutenues principalement par la France et les Etats-Unis.

---

<sup>45</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles-La Libye*, op. cit. p. 1194.

Parallèlement, le Sud, loin d'être pacifié, voit ressurgir plusieurs foyers de rébellion endémiques: les Codos (abréviation de commandos), farouchement hostiles aux méthodes de gouvernement de Hissen Habré (assassinats, envoi en première ligne de combattants sudistes dans les combats du nord), multiplient les actes de guérilla. Redoutant des infiltrations libyennes par le Soudan ou la RCA qui risquent d'ouvrir un second front, Habré opte pour une répression aveugle. «Courant juillet 1984, des informations alarmantes signalaient des contacts entre ces nouveaux foyers et les services libyens, des fonds étaient envoyés et des parachutages renforçaient les positions des rebelles du sud».<sup>46</sup>

En septembre 1984, la France et la Libye annoncent le retrait simultané de leurs troupes. En réalité, seules les forces françaises se retirent tout en maintenant un pré-positionnement de matériel et des instructeurs. En janvier 1986, les troupes du GUNT appuyées par les forces libyennes lancent un assaut de grande envergure vers le sud. Les FANT de Hissen Habré parviennent à résister dans un premier temps mais, face à la supériorité du matériel libyen, faiblissent. La France décide alors d'intervenir à nouveau en lançant l'opération Epervier. En février 1986, des Jaguars français, équipés de bombes anti-pistes Durandal, attaquent la base libyenne de Ouaddi Doum. «La France réagit pour la première fois immédiatement et fermement aux nouveaux gestes d'agression libyens».<sup>47</sup> L'intervention française, conjuguée à l'opération punitive américaine (bombardements au Nord de la Libye sur Benghazi et Tripoli en avril 1986), renforce la résistance du front sud. Parallèlement, des dissensions au sein du GUNT, la rupture entre Kadhafi et Wedeye dont les forces se rallient aux FANT et la démoralisation des troupes libyennes inversent le rapport des forces.

De janvier à mars 1987, les troupes d'Hissen Habré, équipées par l'armée française, refoulent l'armée libyenne et pénètrent sporadiquement en territoire libyen. La Libye, cependant, réussit à se maintenir dans la bande d'Aozou, la France refusant à Hissen Habré le soutien aéroblié nécessaire à la réoccupation du territoire contesté. En dépit d'un rapport de forces inégal, les forces tchadiennes témoignent d'une forte combativité avec des chefs de guerre qui n'hésitaient pas à prendre part au combat: l'un des grands vainqueurs de la débâcle libyenne de 1987 est

---

<sup>46</sup> Thierry Lemoine, op. cit., p 253.

<sup>47</sup> Human Rights Watch, *Tchad: les victimes de Hissène Habré toujours en attente de justice*, Rapport de juillet 2005, p.3.

Idris Deby, chef d'état-major des armées, qui s'était illustré par la reconquête des oasis du Nord.

En octobre 1988, la Libye et le Tchad normalisent leurs relations diplomatiques. En août 1989, à Alger, les deux Etats signent un accord cadre pour le règlement de leurs différends. En septembre 1990, Tripoli et N'Djamena soumettent le litige de la bande d'Aozou à la Cour Internationale de Justice qui, en février 1994, statue en faveur du Tchad. La Libye se plie au droit et applique le verdict.

Suite à son éclatante victoire contre les forces libyennes, le Tchad n'a pas pour autant connu la paix. Contestant la gouvernance d'Hissen Habré, Idris Deby tente un coup de force qui échoue et se réfugie au Darfour (Soudan). Soutenu par le gouvernement soudanais et par l'ethnie Zaghawa à laquelle il appartient et qui est répartie entre le Darfour et le Tchad, assuré par ailleurs du soutien de la France, il lance une colonne armée depuis ces bases arrières et s'empare du pouvoir en 1990. Hissen Habré se réfugie au Sénégal. Depuis cette date Idris Deby est le Président de la République Tchadienne, réélu en 2001 avec 67% des suffrages.

En 1992, il est à son tour confronté, à l'instar de Hissen Habré, à une rébellion au sud traduisant la perpétuation d'une opposition endémique des sudistes contre le pouvoir détenu depuis 1979 par des chefs nordistes. Suivant le même schéma, le gouvernement Deby réagit par une répression très dure conduite par la garde républicaine composée majoritairement de l'ethnie à laquelle il appartient: les Zaghawas.

Ainsi, deux acteurs majeurs ont structuré stratégiquement la conflictualité tchadienne: la Libye et la France. Néanmoins, leur emprise est toujours menacée, compte tenu de l'extrême volatilité des alliances et de la complexité de la scène tchadienne. «La France et la Libye ont administré alternativement la preuve de leur incapacité à maîtriser séparément les données du jeu. L'une des raisons en est sans doute que l'une et l'autre sont prisonnières des luttes pour le pouvoir qui opposent les différentes factions tchadiennes. L'éventualité toujours présente d'un renversement des alliances locales ne favorise certainement pas le contrôle total des «protégés» quels qu'ils soient».<sup>48</sup>

---

<sup>48</sup> Renaud Otayek, op. cit. p. 68.

### 2.2.2.2 Le tournant libyen

L'échec militaire, les sanctions du Conseil de Sécurité (avril 1991), l'arrêt de la Cour internationale de justice (CIJ) attribuant la bande d'Aozou au Tchad (février 1994), incitent la Libye à opérer à la fin de la décennie 1990 une spectaculaire réorientation de sa politique étrangère.

Le Guide renonce à sa politique de non reconnaissance des frontières héritées de la colonisation et multiplie les initiatives de paix en Afrique: il est l'instigateur, avec l'Égypte, de la médiation pour la réconciliation inter-soudanaise, pour l'apaisement des tensions entre le Soudan et l'Érythrée puis entre l'Éthiopie et l'Érythrée. «Toutes ces entreprises diplomatiques nourrissent le grand projet qui anime dorénavant le dirigeant libyen, les États-Unis d'Afrique, qui sera exposé au Sommet extraordinaire de l'OUA réuni à Syrte en septembre 1999. Présenté comme la solution historique des problèmes du continent, ce projet aboutit à la naissance de l'Union africaine en mai 2001».<sup>49</sup> Sur proposition libyenne, est créée en 1997 la Communauté des États du Sahel et du Sahara, élargie en 2001 de la Gambie à Djibouti (COMESSA), composée de 16 pays. «Ainsi seraient en vue, notamment, le désenclavement des pays du Sahel et leur accès aux débouchés portuaires méditerranéens».<sup>50</sup>

A l'appui de la diplomatie de paix et d'unité, la Libye lance une politique d'aide au développement (aide financière directe par l'apport de capitaux, la création de sociétés mixtes ou commerciales assorties d'une implication croissante d'hommes d'affaires libyens, entre autres) et la création de structures régionales destinées à favoriser le rayonnement libyen par la promotion d'initiatives de coopération économique et sécuritaire. Ce retournement libyen est payant. Contrairement aux États arabes, les pays africains osent défier l'embargo aérien imposé à la Libye: plusieurs chefs d'État africains se rendent en visite officielle à Tripoli en traversant l'espace aérien libyen.

Parallèlement, la Libye multiplie les aides directes à la construction de mosquées, bibliothèques, centres d'enseignement et d'animation culturelle arabo-islamique, distribution de bourses d'études aux étudiants africains: «la *Dawa islamia*, littéralement l'appel islamique,

---

<sup>49</sup> Christian Graeff «Regards croisés sur les relations entre la Libye et les pays du Sahel», *Géopolitique*, *L'Afrique acteur ou enjeu*, n°. 63, octobre 1998, p. 54.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 55.

est officiellement désignée comme l'instrument privilégié de l'entrisme jamahiryen dans les pays du Sahel». <sup>51</sup> Le Guide «colore désormais son interventionnisme d'un islam à la libyenne, distinct et éloigné des islamismes iranien, saoudien ou algérien». <sup>52</sup>

Un rapprochement spectaculaire s'opère entre la Libye et le Tchad à la faveur de la mise à l'écart de Hissen Habré. En novembre 1998, les deux pays signent un accord de libre circulation des biens et des personnes. La fin du conflit d'Aozou se traduit non seulement par la reprise du commerce transsaharien mais aussi par une relance des liens économiques, diplomatiques et culturels entre les deux pays. Le Colonel Kadhafi entend désormais aider le «pays frère» qui figure parmi les pays les plus pauvres de la planète.

La dynamique unioniste persiste mais sous un autre visage. Les investissements économiques s'accroissent de manière vertigineuse, ciblant la plupart des secteurs de l'économie tchadienne à travers principalement la société d'Etat, la Libyan Arab Foreign Investment Company. Néanmoins, il convient de souligner un aspect essentiel: les autorités tchadiennes veillent à écarter Tripoli de l'exploitation du pétrole de Doba, témoignant ainsi d'une certaine méfiance et surtout de la fragilité des relations bilatérales.

Le Président Deby, confronté à l'irréductible rébellion Toubou dans le Nord, n'ignore pas l'implication plus ou moins directe de Tripoli. En effet, en dépit des avancées énoncées précédemment, le jeu libyen demeure trouble: «d'un côté, le gouvernement libyen fait preuve de complaisance en laissant les rebelles Toubou utiliser son territoire comme base arrière, d'un autre côté les autorités libyennes soutiennent l'armée nationale tchadienne dans sa lutte contre cette rébellion et s'efforce officiellement de rétablir la paix au Tchad». <sup>53</sup>

Néanmoins, nous assistons à une véritable relance des relations transsahariennes entre le Tchad et la Libye relativisant le «monopole» des circuits atlantiques hérités de la colonisation. Aujourd'hui, le Tchad est tiraillé entre deux logiques opposées: une logique saharienne encouragée par la Libye et certains Etats arabes et une logique atlantique persistante, voire amplifiée, par la mise en route en 2004 de l'exploitation des

---

<sup>51</sup> Robert Buijtenhuijs, «La rébellion tchadienne: guerre Nord-Nord ou guerre Nord-Sud?», *Politique Africaine*, n° 33, 1989, p.130.

<sup>52</sup> Ibid., p.131.

<sup>53</sup> Laurence Marfaing et Steffen Wippel, op. cit., p. 100.

gisements pétroliers de Doba. En effet, l'évacuation du pétrole s'effectue par un oléoduc traversant le territoire camerounais pour atteindre le terminal de Kribi dans le Golfe de Guinée. Cette voie est favorisée par les Européens et par les Etats-Unis soucieux de «relancer l'intégration régionale en Afrique Centrale via la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEMAC)». <sup>54</sup> Parallèlement, la logique saharienne est soutenue par de multiples financements d'origine arabe (Libye, pays du Golfe) destinés à la construction de réseaux routiers visant à «brancher le Tchad sur l'axe Khartoum-Alexandrie, sur Port-Soudan et sur les ports libyens de Benghazi et Misrata». <sup>55</sup>

Ainsi, le Tchad est à la jonction des influences occidentales et arabes «pays carrefour, le Tchad est tiraillé entre deux aires régionales, deux sphères d'influence qui modèlent chacune le territoire en fonction de leurs intérêts stratégiques: cet écartèlement est source d'opportunités» <sup>56</sup> mais il contribue aussi à exacerber les fortes dissensions internes.

Cette nouvelle polarisation du pays, sur fond de rivalités pétrolières, doit être analysée à travers le prisme que constitue le Golfe de Guinée. Ce dernier occupe une position géostratégique capitale: «celui qui tient le Golfe de Guinée tient l'Afrique». <sup>57</sup> Toute puissance soucieuse de consolider ses positions sur ce théâtre doit s'assurer le contrôle de son hinterland, constitué du Tchad, de la RCA, du Niger et de l'Afrique des Grands Lacs. Ces espaces «traditionnellement d'influence française se transforment de plus en plus en un champ d'intérêts américains. La construction de l'oléoduc Tchad-Cameroun et son éventuelle extension vers le Niger, le Soudan et la Libye, renforce la dimension géostratégique de cette zone». <sup>58</sup>

Connecté au Golfe de Guinée, le nouveau Tchad pétrolier ne peut échapper aux différentes rivalités qui se croisent dans ce foyer engendrant à terme une reconfiguration des ingérences étrangères. C'est dans ce contexte qu'il convient d'analyser les craintes américaines d'un

---

<sup>54</sup> Ibid., p. 99.

<sup>55</sup> Renodje Djimrabaye, *Pétrole et dette: cas du Tchad*: [www.oilwatch.org/2005/documentos/deuda\\_tchad\\_fra.pdf](http://www.oilwatch.org/2005/documentos/deuda_tchad_fra.pdf)

<sup>56</sup> Laurence Marfaing et Steffen Wippel, op. cit., p. 121.

<sup>57</sup> Awoumou Côte Damien Georges, «Le Golfe de Guinée face aux convoitises», 11<sup>ème</sup> assemblée générale du CODESRIA, *Repenser le développement africain: au-delà de l'impasse, les alternatives*, Yaoundé, septembre 2005, p. 3.

<sup>58</sup> Awoumou Côte Damien Georges, op. cit., p.5.

enracinement de l'influence libyenne au Tchad, laissant présager une intensification de pressions en faveur de la logique atlantique.

Il en est de même face au rapprochement de plus en plus affirmé entre le Tchad et le monde arabo-musulman dans le cadre de la logique saharienne. Une islamisation rampante de la société tchadienne (multiplication des écoles coraniques) peut s'avérer déstabilisatrice et conférer une nouvelle dimension (fortement crisogène) à l'opposition nord-sud en ravivant d'anciens clivages. De nombreux chrétiens du sud craignent qu'une avancée de l'islam ne remette en cause la laïcité de l'Etat. Or, cette dernière, pour les populations chrétiennes, est une garantie contre le pouvoir du nord.

Avant de conclure, il convient d'analyser brièvement le jeu secondaire mais néanmoins déterminant de puissances régionales ou plus lointaines, comme les Etats-Unis.

### **2.2.3 Le jeu des acteurs du deuxième cercle**

#### **2.2.3.1 Le Nigeria**

Puissance régionale frontalière du Tchad et aspirant au leadership du continent, le Nigeria ne pouvait rester à l'écart du conflit tchadien qui représente pour lui à la fois des opportunités mais aussi une certaine forme de menace compte tenu du risque de contagion et de déstabilisation. «Au moins trois raisons l'ont incité à s'y impliquer:

- son voisinage géographique;
- les liens ethniques et historiques reliant l'un des Etats du Nord de la fédération nigériane (le Bornou) à la partie occidentale du Tchad (le Kanem);
- les potentialités économiques du Tchad qui, une fois la stabilité rétablie, pourrait servir de grenier à céréales et, grâce au Lac Tchad, de réserve de poissons pour nourrir la centaine de millions de consommateurs nigériens, sans oublier les perspectives pétrolières».<sup>59</sup>

Quoique plus modérée, la politique nigériane à l'égard du Tchad ressemble en certains points à la stratégie libyenne. En effet, les autorités d'Abuja pratiquèrent un double jeu: officiellement, la politique nigériane oeuvrait pour la stabilité du Tchad par la conciliation et la médiation en

---

<sup>59</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles-Tchad*, op. cit. p 901.

recevant à de multiples reprises des négociations de paix (exemple, Kano I et II en 1979). Officieusement, Abuja instrumentalisait les rébellions tchadiennes au gré de ses intérêts, essentiellement dans la région du Kanem, afin de contrer les initiatives déployées par la puissance rivale zairoise.

### **2.2.3.2 L’Egypte**

L’action de cette dernière, par l’instrumentalisation des différentes ethnies (ou clans), consista principalement à entraver, voire bloquer, l’expansionnisme libyen et à s’assurer que le conflit tchadien ne risquait pas de déstabiliser le Soudan, son hearthland.

### **2.2.3.3 Les Etats-Unis**

L’implication indirecte des Etats-Unis dans le conflit tchadien, matérialisée par un soutien financier et militaire (formation des officiers tchadiens, fourniture d’armes, de renseignements) obéit à des préoccupations à la fois stratégiques et économiques.

En effet, le soutien américain a principalement favorisé Hissen Habré, seul acteur véritablement opposé aux ingérences libyennes. Pour Washington, il s’agit de contrer l’expansionnisme libyen vers le sud qui menace à terme les Etats africains majoritairement chrétiens. Dans ce contexte, l’assistance américaine rejoint les préoccupations françaises sans pour autant les «épouser» dans leur totalité: les Etats-Unis apportent une aide militaire précieuse (appui aérien, renseignement par satellite) aux troupes françaises impliquées dans les différentes opérations afin de préserver le «Tchad utile» et de contenir les forces libyennes au Nord. Néanmoins, il ne déplaisait pas aux Etats-Unis d’intervenir dans un Etat pivot du pré carré français en Afrique.

Outre les dimensions stratégiques, des considérations économiques toujours d’actualité motivent également l’implication des Etats-Unis: «plusieurs compagnies américaines sont impliquées dans l’exploitation des gisements pétroliers du sud tchadien, ce que Paris apprécie modérément». <sup>60</sup>

---

<sup>60</sup> Awoumou Côte Damien Georges, op.cit., p.6.

#### 2.2.3.4 Israël

Israël a «fourni très discrètement au cours des années 1980, une assistance militaire au régime Habré, dans la perspective de contenir l'activisme libyen».<sup>61</sup> Néanmoins, à la faveur de la conjonction de certains facteurs, il nous semble qu'en l'état actuel l'activisme israélien dans la bande sahéenne et notamment au Tchad, est presque totalement contenu. En effet, la poussée musulmane libyenne, relayée par la montée en puissance de la domination du Nord islamisé, ont engendré «l'élimination» des Saras chrétiens ou animistes, seul véritable point d'ancrage de l'influence israélienne. Par ailleurs, suite à la guerre israélo-arabe de 1973, la plupart des pays africains ont rompu leurs relations avec Israël. A l'instar de la coalition constituée aux lendemains de l'invasion du Koweït par l'Irak et n'incluant pas l'Etat hébreu, il semble que les Etats-Unis et la France aient opté pour une stratégie d'influence, voire d'intervention, au sein de l'arc sahéen excluant Israël et limitant toute ingérence pouvant s'avérer contre-productive. Néanmoins, l'Etat hébreu demeure solidement ancré dans la région en Ouganda, au Kenya, en Erythrée et éventuellement en Ethiopie.

#### 2.2.3.5 Le Soudan

Du fait de sa proximité géographique, d'un héritage colonial commun, de l'ethnie Zaghawa, répartie de part et d'autre de la frontière entre les deux Etats, d'une histoire et d'une structuration politique et clanique semblables, le Soudan interfère directement ou indirectement dans la vie politique tchadienne. A l'image des vases communicants, ce qui se passe au Tchad affecte le Soudan et réciproquement.

Depuis la chute du pouvoir Sara au Tchad, il est possible de dégager une constante: les chemins qui mènent les seigneurs de guerre au pouvoir à N'Djamena passent nécessairement par le Soudan. Il en fut ainsi pour Hissen Habré et pour Idris Deby; l'offensive lancée en décembre 2005 contre Deby procède également du Darfour.

---

<sup>61</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles-Tchad*, op. cit., p 902.

## 2.2.4 La contagion du Darfour

Le Darfour, province soudanaise ensanglantée par un conflit meurtrier depuis 2003, a toujours joué le rôle de sanctuaire pour toute opposition aspirant à renverser le pouvoir à N'Djamena. Idris Deby avait pris le pouvoir au Tchad en 1990 suite à l'appui du Soudan, notamment à travers le soutien de l'ethnie Zaghawa à laquelle il appartient. Face à une rébellion menée par Idris Deby et de plus en plus active, «Hissen Habré (encore au pouvoir) ne restait évidemment pas passif. Ses troupes multipliaient les incursions en territoire soudanais, détruisant camps et villages et pillant, sans grande distinction, réfugiés tchadiens et populations autochtones. Surtout, il armait les groupes qui pouvaient s'opposer à ses ennemis: les Four notamment bénéficièrent alors d'une aide militaire substantielle car ils étaient entrés en conflit contre leurs voisins Zaghawa. Cette stratégie se retourna peu à peu contre le dirigeant tchadien car les Zaghawas soudanais, initialement peu impliqués dans la crise tchadienne, se mobilisèrent à la fin des années 1980 aux côtés d'Idris Deby»<sup>62</sup> lui permettant d'accéder au pouvoir le 2 décembre 1990.

Un pacte tacite fut alors conclu: les Zaghawa tchadiens devaient se porter au secours de leurs parents soudanais dès que ceux-ci en feraient la demande. Le conflit du Darfour révèle que les mêmes Zaghawa qui ont soutenu Idris Deby et qui composent sa garde rapprochée sont la cible des massacres perpétrés par les autorités soudanaises par Jenjawids interposés. Depuis lors, les gouvernements tchadien et soudanais s'accusent mutuellement d'actions subversives, de violations de leur souveraineté territoriale et de complot. Le Soudan accuse N'Djamena de soutenir la rébellion du Darfour et lance des raids en territoire tchadien. De son côté, le Tchad accuse les autorités soudanaises de soutenir militairement ses opposants et de vouloir exporter le conflit sur le territoire tchadien. A de nombreuses reprises, l'aviation soudanaise a bombardé des positions rebelles en territoire tchadien et de multiples incursions des milices Jenjawids ont sévi en territoire tchadien, appuyées par les opposants au régime Deby, monnayant ainsi l'aide de Khartoum.

Les liens ethniques persistants, les ingérences étrangères instrumentalisant les clans au gré de leurs intérêts et l'afflux massif de réfugiés en territoire tchadien, pèsent directement sur le pouvoir tchadien:

---

<sup>62</sup> Roland Marchal, «Le Soudan, d'un conflit à l'autre», *Etudes du CERI*, nos. 107-108, septembre 2004.

traditionnellement confronté aux rébellions du Nord, le Président Deby doit dorénavant faire face à une opposition armée provenant de l'Est. Les divers accords demeurant lettre morte, la situation sur le terrain s'aggrave et le risque de contagion s'accroît de jour en jour, menaçant de déstabiliser le Tchad et de mettre fin au régime du Président Deby. De nombreux militaires Zaghawas, appartenant à l'armée tchadienne, espéraient une implication significative du président Deby dans le conflit du Darfour, notamment par un soutien franc et massif des frères zaghawas soudanais.

Dès 2004, le régime Deby est confronté à un mécontentement interne qui se matérialise par une désertion massive de soldats de l'armée tchadienne. En mai 2004, le Président Deby échappe à un coup d'Etat. A partir de cette date, une véritable dynamique d'effritement du pouvoir de l'intérieur, amplifiée par des soutiens externes, se met en place.

En octobre 2005, «est créé dans l'est du pays un mouvement rebelle armé dénommé SCUD (Socle pour le Changement et la Démocratie), animé par Tom Erdimi, ancien directeur de cabinet du Président Deby et ex-coordonateur national du projet pétrole. Neveu du président et ancien pilier du régime, aujourd'hui installé aux Etats-Unis, Tom Erdimi veut faire partir Deby».<sup>63</sup> Ce mouvement, retranché au Darfour, bénéficie du soutien des autorités soudanaises.

La désertion de Tom Erdimi suivie de celle de son frère jumeau Timane, ancien directeur de la puissante société cotonnière Cotontchad, est un coup dur pour le pouvoir de Deby. Elle crée une brèche dans l'édifice sur lequel repose le pouvoir à N'Djamena: une véritable hémorragie s'ensuit au sein de l'armée tchadienne avec pour point culminant la défection du chef d'état-major de l'armée le 14 décembre 2005. Le Président Deby réagit par de nombreux remaniements au sein de l'armée et de la Garde Présidentielle en nommant des fidèles à des postes clefs. Néanmoins, la situation se dégrade de jour en jour et le pouvoir tchadien n'a jamais autant vacillé.

Confronté à une crise interne, le régime Deby doit également faire face à des ingérences étrangères. Il lance aussitôt une campagne médiatique contre le Soudan. Suite à une attaque orchestrée par les rebelles contre Adré (18 décembre 2005), les autorités tchadiennes «pointent un doigt accusateur» vers le grand voisin soudanais. «Mené par

---

<sup>63</sup> Jean-Philippe Rémy, «L'armée tchadienne repousse des rebelles venus du Soudan», *Le Monde*, 28 décembre 2005, p. 5.

des Tamas, une ethnie opposée à celle des Zaghawas et soutenu par des déserteurs de l'armée tchadienne, l'assaut contre Adré s'est soldé par un échec. Les services de renseignement tchadiens avaient eu vent du projet et N'Djamena avait transféré des renforts sur place. (...) Ce jour-là, deux colonnes motorisées de rebelles tchadiens du Rassemblement pour la démocratie et les Libertés de Mahamat Nour tentent de s'emparer de la ville frontière. Elles sont repoussées et laissent une centaine de morts sur le terrain. Mais la violence de l'assaut en dit long sur la détermination et les capacités des rebelles».<sup>64</sup>

Dans ce contexte, les autorités tchadiennes lancent une offensive diplomatique contre le Soudan visant à internationaliser la crise: le 26 décembre 2005, l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) annonce la création d'une mission de médiation chargée de «régler le différend passager entre les deux pays par la voie fraternelle et pacifique, à travers le dialogue constructif et la négociation».<sup>65</sup> Auparavant, l'Union Africaine décide l'envoi d'une délégation dans les deux capitales avec pour objectif «d'essayer de normaliser les relations entre les deux pays».<sup>66</sup> Enfin, le premier janvier 2006, le Tchad dépose auprès de la Ligue des Etats Arabes une plainte contre le Soudan; son émissaire est reçu par le Secrétaire Général de la Ligue.

La France, qui avait déployé en 2004 environ 200 hommes le long de la frontière entre le Tchad et le Darfour (opération Dorca), décide de renforcer sa présence militaire: «concrètement, la France a renforcé son dispositif militaire à Abéché, dans l'est du Tchad, avec l'arrivée d'une compagnie motorisée et de deux pelotons équipés de blindés légers de type sagaie. Six Mirages F1 basés à N'Djamena et Abéché font de la reconnaissance le long de la frontière soudanaise».<sup>67</sup> Paris semble privilégier pour le moment le statu quo afin d'éviter tout éclatement du Tchad qui serait préjudiciable à ses intérêts.

Cette initiative témoigne de l'importance du Tchad dans la stratégie française en Afrique. En effet, face à une implication croissante des Etats-Unis, notamment au sein du Golfe de Guinée traditionnellement francophone, le verrou tchadien ne doit pas céder. Arrière pays de l'Afrique Equatoriale, Etat pétrolier assurant son débouché par le

---

<sup>64</sup> *Jeune Afrique*, 8-14 janvier 2005, n°. 2348, p. 44.

<sup>65</sup> Jean-Philippe Rémy, op. cit., p. 5.

<sup>66</sup> Ibid, p. 5.

<sup>67</sup> *Jeune Afrique-L'Intelligent*, nos. 2346-2347, 25 décembre 2005-7 janvier 2006.

Cameroun, le Tchad pèsera encore plus fort sur le sort du Golfe de Guinée. Il constitue un point d'appui central en cas de rivalité franco-américaine. Du reste, les pressions insistantes sur la Libye pour l'arrimer à l'Euro Méditerranée s'insèrent dans la stratégie française consistant à détourner Tripoli de son tropisme saharien en lui offrant un horizon alternatif attrayant. Pour Paris, l'entité tchadienne ne doit pas tomber dans l'orbite arabo-islamique.

#### **2.2.4.1 Le prosélytisme religieux**

Le régime islamique soudanais est porté à répandre l'islamisme en Afrique. A ce titre, le Tchad constitue un champ d'expansion tout naturel. Nous constatons en effet la pénétration «d'idées, de discours, de pratiques islamistes par le biais d'envois de prédicateurs soudanais ou la formation dans les écoles coraniques soudanaises de nombreux étudiants tchadiens susceptibles, à terme, de remettre en cause les grands équilibres religieux, linguistiques et institutionnels entre nordistes et sudistes. Le risque est réel de voir la crise tchadienne acquérir une dimension religieuse, jusqu'à présent relativement absente, contrairement à la situation prévalant au Soudan».<sup>68</sup> Plus que l'islam comme croyance, c'est le fanatisme et l'extrémisme islamiques qui laissent craindre non seulement une escalade de la violence dans la région mais surtout l'enracinement d'un foyer terroriste au cœur de l'Afrique.

#### **2.2.4.2 Conclusion**

Le risque de déstabilisation du Tchad, centre de gravité de l'arc sahélien, apparaît sérieux. Le jeu trouble des puissances étrangères, les rivalités claniques amplifiées par la lutte pour la nouvelle manne pétrolière, la fracture Nord-Sud toujours vive et les disparités économiques et politiques qui en découlent, enfin le prosélytisme religieux enfin sont autant de facteurs crisogènes à la base d'une conflictualité endémique difficilement gérable. Les clivages latents sont de véritables mèches prêtes à s'embraser à tout moment.

Il n'a pas suffi de restaurer la prépondérance du Nord pour stabiliser le champ de force tchadien. En fait, une double polarisation

---

<sup>68</sup> Jacques Giri, *Le Sahel au XXIème siècle: un essai de réflexion prospective sur les sociétés sahéliennes*, Karthala, Paris, 1989, p. 190.

afflige la région: l'éclatement du conflit du Darfour dans le champ soudanais et les rivalités entre chefs de guerre du Nord tchadien révèlent que la polarisation Nord Sud se superpose à un substrat de conflictualité entre acteurs du Nord. Par ailleurs, le facteur pétrolier, longtemps absent du tableau stratégique, contribue désormais à brouiller les solidarités traditionnelles et à exacerber les antagonismes, de même qu'il aiguise les convoitises des puissances étrangères, promptes à user des conflictualités locales pour justifier leur ingérence ou consolider leur présence.

D'autre part, la porosité des frontières de l'espace sahélien et la forte interdépendance des Etats qui le composent révèlent une réelle unité géopolitique des deux champs étudiés jusqu'à présent. Enfin, le Darfour, longtemps éclipsé par les conflits du voisinage, génère à son tour une nouvelle problématique aux développements insoupçonnés. Compte tenu de ses répercussions, il devient à son tour un point focal aggravant la conflictualité régionale.

En définitive, la région ne saurait parvenir à une entente et à une stabilité nationales et régionales sans la participation régulée et consensuelle de l'ensemble des acteurs. Les ententes bilatérales, éphémères mais indispensables, doivent être complétées par un cadre politique multilatéral en mesure de réguler durablement les forces centrifuges.

### **2.3 Le malaise touareg**

«Les hautes herbes peuvent cacher les perdrix, mais elles ne peuvent pas étouffer leurs cris» (proverbe Peul).

Prolongement des champs soudanais et tchadien, la problématique touareg, qui secoue le Mali et le Niger au début des années 1990, relève assez largement des clivages et des antagonismes qui caractérisent la conflictualité de l'arc sahélien. Fracture Nord-Sud, oppositions Afrique blanche-Afrique noire, sédentaires-nomades, centre-périphérie, stigmates de la traite des esclaves, marginalisation politique et économique. sont autant de facteurs qui structurent la conflictualité de l'espace touareg. Néanmoins, à la différence des champs soudanais et tchadien, la dimension religieuse est quasiment absente.

A l'instar des théâtres étudiés précédemment, la problématique touareg s'inscrit dans une dynamique dominant-dominé, compliquée par des rivalités et des dissidences que les multiples ingérences étrangères ne

manquent pas d'exploiter. Néanmoins, la rébellion touareg, en termes de durée et d'intensité, est loin d'être comparable aux conflits qui secouent ou ont secoué les espaces étudiés plus haut.

En dépit de la persistance de certains facteurs crisogènes, la rébellion semble apaisée depuis 1996-1997, ayant atteint un point d'équilibre moyennant un processus de paix et de stabilité dans les deux pays-clefs: le Mali et le Niger. Ces derniers ont résolument engagé une ouverture démocratique favorisant l'instauration d'un climat de dialogue, et réussi ainsi à surmonter certains antagonismes enracinés dans la conflictualité touareg.

Les Touaregs, dispersés sur cinq Etats (Libye, Niger, Algérie, Burkina Faso et Mali), sont davantage centrés au Mali et au Niger. Ces deux Etats constituent le «cœur du monde touareg»<sup>69</sup> regroupant les quatre cinquièmes de la population. Répartie essentiellement au Nord (massifs de l'Air, erg de l'Azawad, désert du Ténéré), islamisée, nomade, cette population obéit à des règles et à un mode de vie qui la différencient des autres populations maliennes ou nigériennes. Dispersés, les Touaregs ont su conserver un corpus de traditions et de coutumes à la base d'un certain communautarisme destiné à assurer leur survie au sein d'un milieu hostile. Ce communautarisme repose sur de forts traits communs:

- la langue: les Touaregs parlent le *tamasheq* et écrivent dans un alphabet spécifique, le *tifinagh*;
- la religion: les Touaregs sont musulmans, pratiquant un islam modéré, adapté au mode de vie et aux particularismes de la communauté, accordant une large place aux femmes au sein de la société;
- la structure sociale: prédominance d'une aristocratie guerrière et organisation pyramidale de la société;
- activités prédatrices: esclavagisme et *razzias* à l'encontre des peuples voisins.

La communauté touareg recèle cependant des facteurs d'hétérogénéité: «une multitude de segmentations tribale, sociale, ethnique, etc. donnent à la société touareg un aspect fortement hiérarchisé et composite».<sup>70</sup> Les Touaregs sont répartis en plusieurs tribus (Kel) selon la région dans laquelle ils évoluent. La fédération de plusieurs tribus

---

<sup>69</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles-La question touareg*, op. cit., p.230.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 230.

forme une confédération. Le monde touareg en compte huit. Le rôle et la place de chacun au sein de la tribu n'obéissent pas au hasard, chaque individu occupe un rang social précis: nobles, lettrés, hommes libres et vassaux, artisans, esclaves libérés et enfin esclaves. Cette différenciation est accentuée par l'opposition «raciale» entre «Touaregs à la peau blanche (constituant le corps au statut le plus élevé) et Touaregs à la peau noire, descendants des esclaves appelés Belahs au Mali ou Buzu dans l'Air». <sup>71</sup>

Ces spécificités imprègnent encore fortement le mode de vie et sont à la base de l'incapacité du monde touareg à se constituer en un mouvement unifié luttant pour la même cause. Les rébellions touaregs au Mali et au Niger au cours des années 1990 manifestaient une telle fragmentation de la scène insurrectionnelle qu'il était impossible d'identifier un interlocuteur ou un mouvement pan touareg. Divisés, les Touaregs perdent en force et en légitimité. Tout en luttant contre le pouvoir central à Niamey et à Bamako (polarisation Nord-Sud), les Touaregs mènent en parallèle une lutte armée entre différentes tribus ou confédérations de la même communauté (polarisation Nord-Nord).

A ces divergences traditionnelles, il convient d'ajouter «depuis le début des années 1960, l'appartenance nationale, laquelle conditionne de manière très variable le vécu quotidien des populations réparties entre les cinq Etats issus de la décolonisation». <sup>72</sup>

Dès l'indépendance, les Etats malien et nigérien ont été confrontés aux crises caractérisant l'arc sahélien. La rébellion des touaregs en constitue le point focal. La communauté Touareg, privée d'abord par la colonisation de sa domination historique sur les populations négro-africaines du sud, a encore subi, à la décolonisation, de multiples revers qui ont durablement affecté son mode de vie traditionnel et finalement abouti à une rébellion armée.

Seigneurs du désert, rebelles à toute forme de sujétion, les touaregs se sont farouchement opposés à la colonisation française et, dans une moindre mesure, italienne, qui aboutissaient à un éclatement de leur espace de vie. «Les tentatives de résistance à l'ordre colonial (révolte de Firhun au Mali en 1916, révolte de Kaosen dans l'Air en 1917) ont été écrasées dans le sang, décimant durablement l'aristocratie guerrière,

---

<sup>71</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles-La question touareg*, op. cit., p. 231.

<sup>72</sup> Ibid.

affaiblissant le poids des chefferies traditionnelles et rompant le fragile équilibre des mécanismes sociaux internes».<sup>73</sup>

Redoutant les révoltes, l'ordre colonial ne remet pas fondamentalement en cause la prédominance des touaregs sur leurs voisins. En revanche, la décolonisation, notamment la matérialisation des frontières symboles de la souveraineté des Etats, réduit et cloisonne l'espace touareg. Comme au Tchad, s'opère alors une inversion des rapports de force en faveur des populations du sud constituant le Mali ou le Niger «utiles». «Pour la communauté touareg, l'instauration des frontières représente un «démembrement de leur corps politique et social».<sup>74</sup>

«Cet éclatement de l'unicité saharienne se traduit, pour les Touaregs du Mali et du Niger, par l'inversion des rapports dominants/dominés puisque, dans ces deux pays, le contrôle des appareils d'Etat revient à des ethnies négro-africaines sédentaires. Les anciens «razziés» vont pouvoir assouvir une vengeance historique à l'encontre de leur «razziés».<sup>75</sup>

Cette reconfiguration des rapports de force rejaillit fatalement sur l'économie touareg, fondée sur la liberté de circulation des personnes et des biens. L'instauration de frontières plus ou moins hermétiques constitue un véritable bouleversement amplifié par «la mise en place d'administrations nationales (douane, fisc, police) largement dominées

---

<sup>73</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles-La question touareg*, op. cit., p. 231.

<sup>74</sup> Hélène Claudot-Hawad, «Bandits, rebelles et partisans: vision plurielle des événements touaregs, 1990-1992», *Politique Africaine*, n° 46, 1992, pp. 143-149. Voir aussi du même auteur, «Des États-nations contre un peuple: le cas des Touaregs», *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n° 44, 1987, pp. 48-63.; «Les Touaregs ou la résistance d'une culture nomade», *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 51, 1989, pp.63-73; «Nomades et État: l'impensé juridique», *Droit et société*, n° 15, 1990, CNRS, pp. 211-222; «Honneur et politique. Les choix stratégiques des Touaregs pendant la colonisation française», in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 57, 1990, pp. 11-47; «Histoire d'un enjeu politique. La vision évolutionniste des événements touaregs, 1990-1992», *Politique africaine*, 1993, n° 50, pp. 132-140; «La coutume absente ou les métamorphoses contemporaines du politique chez les Touaregs», *Cahiers de l'IREMAM*, n° 4, Aix-en-Provence, 1993; *Les Touaregs, Portrait en fragments*, Edisud, 1993, 204 p.; «L'évolutionnisme bien-pensant ou l'ethnologie à sens unique», *Cahiers d'études africaines*, 136, XXXIV-4, 1994, pp. 673-685; «Agonie sous scellés: "Négrafricanisme" et racisme», *Le Monde Diplomatique*, avril 1995; «Les fractures de la lutte armée», *Tifinagh* n° 8, Rabat, 1996.

<sup>75</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles-La question touareg*, op. cit., p. 232.

par les ethnies sudistes qui ne vont avoir de cesse de contrarier les pratiques traditionnelles transfrontalières».<sup>76</sup>

Les populations du sud (ethnie Mandingue), majoritaires (40% de la population du Mali), accaparent le monopole du pouvoir politique et des richesses étatiques. Marginalisés économiquement et politiquement, amputés des flux commerciaux traditionnels, privés de toute politique de développement de leur espace tout en subissant le pouvoir d'un gouvernement centralisé, les touaregs n'échappent pas à la spirale infernale caractérisant l'arc sahélien. Ils «refusent de devenir des citoyens de seconde zone et esquissent un début de lutte armée contre leurs nouveaux maîtres dès les années 1961-1963 au Niger et au Mali, tentatives rapidement résorbées par la force».<sup>77</sup> Il n'en demeure pas moins que l'abcès s'est fixé au sein de la structure de ces Etats.

Sur ce fond de conflictualité sporadique, contenue à un niveau de basse intensité, se greffent, au cours des années 1970 et 1980, un ensemble de facteurs qui entraînent une explosion de violence qui embrase tout le Nord malien et nigérien. Ces éléments sont les suivants:

- les fortes sécheresses des années 1970-1980 se traduisent par la ruine de nombreuses tribus qui ont perdu la quasi-totalité de leurs troupeaux;
- le chômage et la précarité qui en découlent et qui engendrent une forte émigration vers les pays voisins, notamment l'Algérie et la Libye;
- l'instrumentalisation de la problématique touareg par des Etats du premier et du second cercle soucieux d'affaiblir l'autorité de Bamako et de Niamey et de consolider leurs positions dans une partie du champ sahélien. A titre d'exemple, de nombreux touaregs sont inclus dans la légion islamique créée par le Président Kadhafi<sup>78</sup> afin de réaliser ses projets pan-sahariens (notamment dans le cadre de la guerre contre le Tchad) ou dans les rangs du front Polisario, avec l'appui algérien. Avec la fin de la guerre du Tchad, la fin de la guerre froide, et la baisse des recettes pétrolières, ces vétérans sont fortement incités par les pays qui les avaient accueillis et instrumentalisés à retourner dans leur zone traditionnelle d'habitat.

---

<sup>76</sup> Ibid.

<sup>77</sup> Ibid.

<sup>78</sup> Voir le paragraphe 2.2.2.1. portant sur les motivations de la Libye à l'égard du Tchad et du Sahel.

Entraînés militairement, ils reviennent motivés par la ferme volonté de diffuser la langue et la civilisation arabe en libérant leurs frères maliens et nigériens du joug des autorités centrales: derrière le fédéralisme revendiqué officiellement, se profile le spectre de l'indépendantisme.

Soucieuse de peser sur Bamako et Niamey, la France, en dépit d'un discours officiel d'apaisement, apporte un soutien officieux à la rébellion touareg tout en veillant à ce que cette dernière n'ait jamais les moyens de passer de la guérilla à la guerre et de modifier significativement le *statu quo*.

Les autorités maliennes et nigériennes manquent de préparation et sont impuissantes à offrir à ces immigrés (armés et rompus à un mode de subsistance fondé sur la prédation et la guerre) un cadre suffisamment attrayant pour être une alternative à la violence et au banditisme. Ce retour «rompt le très fragile équilibre prévalant dans ces régions pauvres et marginalisées».<sup>79</sup>

La conjugaison de ces facteurs provoque un véritable bouillonnement des régions du nord et débouche sur l'éclatement de deux rébellions qui entrent en confrontation armée avec Bamako et Niamey au cours des années 1990. «Le basculement dans la violence armée s'opère de manière quasi simultanée au printemps 1990 dans les deux pays sahéliens: au massacre de Tchinn Tabaraden commis le 7 mai 1990 par l'armée nigérienne contre des Touaregs, répond en écho l'attaque, le 29 juin suivant, de la localité de Ménaka par des Touaregs maliens».<sup>80</sup>

En dépit de leur simultanéité, les deux rébellions, pour de multiples raisons, présentent peu de rapports d'interdépendance: «il est frappant de constater la quasi-absence de relations entre mouvements maliens et nigériens. (...) Partageant les mêmes racines historiques, sociales et économiques, les insurrections qui agitent le Mali et le Niger se déroulent en fonction de logiques distinctes très largement influencées par leurs contextes nationaux propres: réalité ethnique, rapports de force militaires, situation économique, marche plus ou moins rapide vers la démocratie, échéances électorales, etc.»<sup>81</sup> Plus violente au Mali, la

---

<sup>79</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles-La question touareg*, op. cit., p. 233.

<sup>80</sup> Ibid.

<sup>81</sup> Ibid., p. 233.

rébellion a pu être maîtrisée et apaisée plus précocement que la rébellion nigérienne.

Dans le cadre de cette étude et compte tenu du temps qui nous est imparti, nous nous limiterons à relever les similitudes qui caractérisent les rébellions touaregs au Mali et au Niger afin de structurer stratégiquement la conflictualité touareg. Comme souligné précédemment, il convient d'insister sur l'ancrage profond des revendications dans les réalités régionales, débouchant sur une fragmentation de la scène insurrectionnelle touareg.

Malgré le cycle insurrections/répressions, la rébellion touareg sera apaisée au cours de l'année 1996 sans avoir engendré un conflit aboutissant à une guerre fratricide. Des massacres de part et d'autre se sont produits mais à une échelle réduite, sans basculer dans un conflit sanglant à l'image des conflits tchadiens et soudanais. A l'instar des champs de force soudanais et tchadien, la plupart des détonateurs et des facteurs crisogènes caractérisant l'arc sahélien étaient réunis (sauf le facteur religieux) et pourtant ils n'ont guère abouti au même résultat, à savoir l'enracinement et la diffusion d'une conflictualité endémique difficilement maîtrisable.

En réalité, si le Mali et le Niger n'ont pas basculé dans une guerre civile, c'est à la faveur de la conjugaison d'un ensemble de facteurs qui ont contribué à atténuer les antagonismes et à les réguler de telle manière que le seuil de l'irréparable n'ait pas été franchi. En voici une liste non exhaustive:

- la fragmentation de la rébellion touareg, certains mouvements entrant en opposition armée entre eux et une incapacité à se fédérer et à constituer un front uni: «cette guerre dans la guerre n'était pas seulement une lutte pour le leadership au sein des mouvements rebelles maliens, mais aussi une lutte sociale, opposant le groupe des anciens vassaux au groupe des Touaregs nobles».<sup>82</sup> «Par ailleurs, la révolte de ces jeunes gens n'était pas seulement dirigée contre le régime militaire malien mais aussi contre le système hiérarchisé des notables touaregs et par voie de conséquence contre leur propre identité»<sup>83</sup>;

---

<sup>82</sup> Laurence Marfaing et Steffen Wippel, op. cit., p. 363.

<sup>83</sup> Robin-Edward Poulton et Ibrahim ag Youssouf, *La paix de Tombouctou, gestion démocratique, développement et construction africaine de la paix*, UNIDIR, 1999, p. 15.

- l'insurrection armée regroupe une faible partie de la population touareg (lien étroit avec le banditisme, le gros des éléments étant composé des vétérans revenus d'Algérie et de Libye) soucieuse de défendre ses droits plutôt par des moyens pacifiques: faible soutien des populations locales qui redoutent les répressions des autorités centrales;
- ni les autorités gouvernementales ni les rébellions ne pouvaient aspirer à une victoire militaire rapide et décisive: aussi, dès le début de la rébellion, les négociations débutèrent-elles pour devenir l'axe central structurant la conflictualité, les brèves actions armées n'intervenant qu'en tant que moyens de pression à des moments sensibles. Les acteurs du conflit ont toujours eu conscience de l'impasse de l'option militaire;
- si la «carte» touareg fut instrumentalisée par des puissances étrangères, le contexte international et régional des années 1990 n'était guère favorable à une dynamique débouchant sur un embrasement du Mali et du Niger. A titre illustratif, tout en instrumentalisant la rébellion touareg afin de sauvegarder ses intérêts, la France facilita des actions destinées à amplifier la dynamique de fragmentation des mouvements touaregs afin de les affaiblir;
- les moyens militaires engagés de part et d'autre étaient limités, les belligérants ne bénéficiant pas de soutiens externes en mesure d'être décisifs. La stratégie des rebelles se focalisait sur un harcèlement perpétuel visant tout symbole de l'autorité centrale. En effet; dans la guérilla des sables, «la mobilité constitue le facteur primordial: il faut frapper fort et se retirer rapidement, en esquivant le contact avec l'ennemi et en refusant toute guerre de positions<sup>84</sup>;
- la carte ethnique des régions nord des deux pays n'était guère favorable à la rébellion touareg: «les Touaregs y cohabitaient avec d'autres populations nomades (Maures, Arabes, Toubous) et dans les franges sahéliennes, avec des ethnies sédentaires (Haoussa, Peuls, Djerma). Si, historiquement, les Touaregs ont dominé ces confins sahéliens, imposant militairement leur joug aux populations voisines, ils n'y sont pas aujourd'hui démographiquement majoritaires. Les communautés non touaregs sont de ce fait très réticentes envers les projets d'autonomie, de fédéralisme, voire d'indépendance, affichés

---

<sup>84</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles- La question touareg*, op. cit. p. 233.

par les factions armées Touaregs». <sup>85</sup> A la polarisation Nord-Sud se superpose une polarisation Nord-Nord compliquant l'équation stratégique mais relativisant le poids des Touaregs. Soutenant les forces gouvernementales, certaines tribus, face aux repréailles des Touaregs, se sont constituées en milices d'autodéfense fragilisant ainsi la force de frappe (multiplication des fronts) de la rébellion Touareg, elle-même divisée. La naissance en 1994 du Mouvement Patriotique Ganda Koye (MPGK) fédérant une grande partie des populations sédentaires du Nord marquait un tournant dans la logique du conflit: l'opposition nomades-sédentaires se superposait à l'opposition Nord-Sud. En effet, les sédentaires, se sentant lésés par les concessions accordées aux nomades, optent pour la violence afin de faire reconnaître leurs aspirations. Par ailleurs, l'opinion nationale était dans sa majorité fermement hostile à toute politique pouvant déboucher sur une sécession des régions du Nord;

- l'absence de richesses économiques significatives nourrissant la conflictualité et les convoitises étrangères;
- les changements de régime au Mali et au Niger offraient une réelle ouverture démocratique propice à l'instauration d'un cadre de dialogue et de négociation. Alors qu'était rejetée toute atteinte à la souveraineté étatique, notamment l'autonomie, le dialogue et la création d'un climat démocratique ont permis d'élaborer des compromis endossés par l'ensemble des acteurs, à l'image du régime de décentralisation adopté et mis en place à la fin de la rébellion;
- le règlement global de la situation intégrant l'ensemble des composantes des sociétés maliennes et nigériennes;
- la forte implication des «sages» et des leaders communautaires en faveur d'un règlement pacifique du conflit;
- l'implication significative de la communauté internationale, notamment par le soutien financier des opérations de reconstruction de la paix: octroi de fonds aux gouvernements centraux afin de leur permettre de remplir leurs engagements par la réinsertion des anciens rebelles dans les forces gouvernementales, par la mise en œuvre de projets de développement des régions marginalisées.

---

<sup>85</sup> Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange, Romain Bertrand, *Mondes Rebelles- La question touareg*, op. cit., p. 235.

La rébellion Touareg a profondément marqué les sociétés malienne et nigérienne, révélant leur fragilité structurelle et leur appartenance à un ensemble géopolitique instable et hautement crisogène. Fracture Nord-Sud, rivalités ethniques, opposition nomades-sédentaires, marginalisation économique et politique, sous-développement, trafics illégaux et banditisme, sécheresse et aridité constituent un kaléidoscope de facteurs d'antagonisme qui ont pu être désamorçés suite à la conjugaison favorable d'autres éléments stabilisateurs.

Apaisé, l'espace touareg constitue toujours un champ fragile, à l'avenir incertain. Il reste lié cependant au processus mis en place, alternative à la violence en tant que moyen de revendication et de subsistance. Les Etats malien et nigérien doivent poursuivre leur marche vers l'intégration nationale, la modernité et la démocratie, pour que les composantes de la société puissent peser pacifiquement sur leur avenir.

La stabilité et la sécurité de l'espace touareg appelle une implication significative de la communauté internationale et des pays voisins afin que soit apporté le soutien financier indispensable à toute politique de prévention structurelle des conflits. En effet, la pauvreté et le sous-développement, amplifiés par la dureté des conditions climatiques et par l'enclavement des pays, peuvent provoquer une nouvelle détonation qui risque de remettre en cause le fragile équilibre des sociétés malienne et nigérienne.

## CONCLUSION

L'arc sahélien n'est pas seulement une mer intérieure séparant l'Afrique «blanche» et l'Afrique «noire». Il est le théâtre d'une vie politique intense. Espace tampon mais surtout espace de jonction et d'échanges, difficilement contrôlable, il développe une conflictualité endémique sur laquelle les différents acteurs ont peu de prise. Dans l'échiquier stratégique mondial, l'arc sahélien cristallise un faisceau de facteurs crisogènes qui ont produit et qui ne cesseront de produire des conflits aux répercussions préjudiciables à la paix et à la sécurité de la région mais aussi à la paix et à la sécurité internationale.

Le champ sahélien n'obéit pas à un système de forces homogène. Il reste incapable de s'auto-réguler, de parvenir à une certaine stabilité autour d'un point d'équilibre: l'exacerbation des antagonismes menace la carte politique régionale.

Compte tenu du fort degré d'imbrication, il est possible d'évoquer une conflictualité en réseau ou en «chaîne» car toute action s'exerçant sur un maillon de la chaîne se traduit par des répercussions sur l'ensemble. La trêve entre le Nord et le Sud du Soudan, soutenue par les puissances extérieures, s'est répercutée sur le Darfour débouchant sur un conflit meurtrier menaçant directement les équilibres précaires du champ soudano-tchadien. Ces effets induits témoignent du fort degré de volatilité de la zone et de l'incapacité des acteurs à réguler ou à maîtriser la violence politique, souvent unique recours pour contester un *statu quo* stratégique non endossé par les différents belligérants. Par ailleurs, cette conflictualité, rebelle à toute forme de régulation, rend aléatoire toute tentative d'ingérence qui, en éteignant un foyer, risque d'en allumer un autre.

Trois grandes préoccupations dominent le champ stratégique sahélien:

### **3.1 La faillite des Etats**

La situation actuelle est le résultat d'une accumulation de facteurs crisogènes, non surmontés, qui continuent de dominer les politiques locales:

- l'ordre tribal et clanique;
- la fracture Afrique blanche-Afrique noire consécutive à la traite des esclaves où des tribus africaines se sont compromises dans cette pratique avec l'homme blanc;
- la domination coloniale qui a brisé ou inversé les hiérarchies traditionnelles et amalgamé ou séparé les ethnies dans un découpage territorial arbitraire;
- les inégalités flagrantes instituées ou maintenues par les Etats nés de la décolonisation (marginalisation économique et politique).

Les nouveaux Etats n'ont pas réussi à créer une synthèse moderne favorisant l'émergence de Nations fondées sur l'égalité des droits et des obligations et offrant des garanties égales à tous. Le bond qualitatif ouvert sur l'avenir ne s'est pas matérialisé. Prisonniers du passé, les Etats n'ont guère réussi à s'accepter entre eux, ni à s'accepter en eux-mêmes ni à former des nations égalitaires. La Charte de l'OUA élaborée en mai 1963 illustre ce triple engagement; les forces locales ont irrésistiblement œuvré à les démentir. La région a été entraînée dans cette remise en question, développant un processus générateur de crises intérieures et régionales.

### **3.2 La militarisation**

La perpétuation des crises induit une militarisation irrésistible des Etats, acculés indéfiniment à des postures défensives soit contre les rébellions intérieures soit contre les agressions extérieures. Les forces extérieures, répondant aux acteurs eux-mêmes, interviennent dans les conflits et y injectent leurs référentiels et leurs propres rivalités (par exemple l'affrontement Est-Ouest ou la rivalité franco-américaine). Ce contexte exclut la culture du dialogue et du compromis et favorise la loi de la force y compris dans le jeu politique national. La combinaison de ces deux facteurs affaiblit le contrôle centralisé du territoire.

### 3.3 L'appauvrissement

La dégradation des économies, la faiblesse et l'usure des infrastructures éducatives et sociales, la précarisation des ressources agricoles sont les traits communs des Etats du Sahel, rangés pour la plupart dans la catégorie des Etats les moins avancés (PMA). La paupérisation et le chômage croissant, sources de désespoir, offrent un terreau favorable aux rébellions, aux dissidences et aux extrémismes. Conjugué à la militarisation, ce terrain n'est guère propice aux investissements directs étrangers, condition indispensable pour une politique d'industrialisation. Les ressources minières, y compris le pétrole, sont détournées au profit des dépenses militaires et des clans au pouvoir, exacerbant les frustrations et les revendications des exclus. Les conditions climatiques (aridité), les fléaux naturels et la situation d'enclavement contribuent à aggraver significativement la dégradation des économies.

Dans le contexte international présent, ces défaillances ne sauraient confiner la conflictualité du champ sahélien à un niveau de basse intensité. Les dangers potentiels peuvent se matérialiser sous plusieurs formes, isolées ou combinées:

- la constitution d'un terreau et d'un sanctuaire pour le terrorisme international (attentats, enlèvements, piraterie, camps d'entraînement);
- la constitution d'une zone grise propice à la multiplication des trafics illégaux: armes, stupéfiants, véhicules, matières premières;
- la source d'une émigration de masse en direction de l'Afrique du Nord et des rivages européens;
- le produit des détournements et des trafics s'investit massivement dans les circuits souterrains des économies occidentales (blanchiment d'argent);
- les ressources stratégiques (pétrole, gaz, uranium), objets d'une concurrence internationale, risquent d'être détournées à des fins hostiles aux intérêts des Occidentaux.

Les pays de l'Alliance Atlantique ne peuvent sous-estimer ces dangers qui se sont déjà matérialisés de façon disparate dans diverses situations. A titre d'exemple, l'initiative américaine Pan-Sahel lancée en 2002, répondait à la volonté américaine de renforcer la capacité des

armées des pays sahéliens dans la lutte contre le terrorisme et de les doter des moyens permettant d'amplifier leur contrôle sur leur territoire. Cette initiative est dotée d'un budget de plusieurs millions de dollars.

En juin 2005, les manœuvres «Flintlock», relevant de la nouvelle initiative transsaharienne de lutte contre le terrorisme (TSCTI), ont associé pour la première fois huit pays sahéliens (Algérie, Maroc, Tunisie, Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) dans des exercices d'entraînement et de simulation. Présents en Afghanistan et en Irak, les Etats-Unis aspirent à faire des armées sahéliennes les auxiliaires de leur lutte anti-terroriste sur le théâtre saharien. La capture en 2004, dans le désert du Tibesti, par l'armée tchadienne, soutenue logistiquement par les Etats-Unis, d'Abderrazak el-Para et de 43 combattants soupçonnés d'appartenir au GSPC algérien (Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat) s'inscrit dans ce cadre.

\*\*\*

Dans un monde en interconnexion et à la recherche d'un nouvel équilibre, aucune zone ne peut plus être ignorée ni marginalisée. Comme le souligne Victoria Nuland, «quand je suis arrivée en Europe, il y a cinq ans, le terrorisme et les bouleversements dont l'Afghanistan était le théâtre n'apparaissaient pas du tout sur les écrans radars des stratèges européens et américains». <sup>86</sup> Aujourd'hui, l'OTAN et les pays qui la composent sont mobilisés, militairement ou financièrement, sur ce théâtre dont la sécurité et la stabilité sont devenues des axes majeurs de leur agenda stratégique. Le Sahel ne devrait pas devenir demain un deuxième Afghanistan.

---

<sup>86</sup> Victoria Nuland est, au moment de cette étude, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OTAN.



